



DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES

06



# 22

## RAPPORT D'ACTIVITÉS

[www.departement06.fr](http://www.departement06.fr)

 #AlpesMaritimes   DEPARTEMENT06

DES ACTIONS POUR

**AVANT  
TOUS**

PAR LE DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES

DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

Sommaire

# L'institution Départementale

Les Alpes-Maritimes en chiffres .....	4
Le Conseil départemental .....	6
Compétences .....	8
La gouvernance du Conseil départemental .....	10
L'assemblée départementale .....	11
Budget 2022 .....	13
Entretien avec Charles Ange Ginésy, Président du Département des Alpes-Maritimes .....	18

## Focus

Plan GREEN Deal .....	22
Plan SMART Deal .....	30
Plan de gestion de l'eau .....	36
Plan Méditerranée .....	38
Reconstruction des vallées .....	40
Le Département au chevet du patrimoine religieux des Alpes-Maritimes .....	42

### 1

#### Les solidarités humaines

L'enfance et la famille .....	46
L'autonomie .....	49
Seniors en action .....	52
L'insertion .....	54
La santé .....	58
Action sociale en territoire .....	62

### 2

#### Les actions éducatives, sportives et culturelles

Éducation et enseignement supérieur .....	66
Les sports et la jeunesse .....	70
Culture et Patrimoine culturel .....	74
Des événements culturels de grande ampleur .....	80

### 3

#### L'aménagement du territoire

L'environnement .....	86
Le milieu marin .....	90
Emploi, tourisme et attractivité territoriale .....	92
Logement .....	98
La solidarité territoriale .....	102
Transformation numérique et relation usagers .....	106

### 4

#### Le développement des infrastructures

Infrastructures routières, déplacements et mobilité .....	112
Ports départementaux .....	114

### 5

#### Le rapport financier

Gestion budgétaire .....	117
Structure du compte administratif 2022 .....	120
Trésorerie et dette propre .....	124
Garanties d'emprunt .....	129

# Les Alpes-Maritimes en chiffres



## TERRITOIRE

**4 294 km<sup>2</sup>**

de superficie

**3 143 m**

de dénivelé entre le massif du Mercantour et le littoral

**120 km**

de linéaire côtier



## ORGANISATION TERRITORIALE

**2**

arrondissements

**9**

circonscriptions

**27**

cantons

**163**

communes



## POPULATION

**1 111 390**

habitants

**258,82**

habitants/km<sup>2</sup>

**489 862**

actifs



## ÉCONOMIE EMPLOI

**26**

créat

**4,3**

millia  
d'exp

**4,5**

millia  
d'imp



OMIE  
I

EDUCATION

TOURISME

ENVIRONNEMENT

**6 382**

ions d'entreprises

**247**

ards d'euros  
ortations

**358**

ards d'euros  
ortations

**609**

établissements scolaires

**191 840**

élèves  
dont

**51 993**

collégiens

**10,2**

millions de visiteurs

**2<sup>e</sup>**

aéroport de France

**12,12**

millions de passagers

**35**

ports (18 402 places)

**15**

stations de ski

**6 500 km**

d'itinéraires de  
randonnées balisés

**19**

parcs naturels  
départementaux

**1**

parc maritime  
départemental

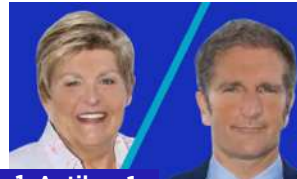
# Le Conseil départemental

Le Conseil départemental est composé de 54 conseillers départementaux, élus par binôme « homme-femme » pour 6 ans et représentant les 27 cantons du Département.



**26. Vence**

Mme Anne SATTONNET,  
M. Charles Ange GINESY (Président)

**1. Antibes 1**

Mme Françoise THOMEL  
M. Kevin LUCIANO

**2. Antibes 2**

Mme Alexandra BORCHIO FONTIMP  
M. Jacques GENTE

**3. Antibes 3**

Mme Sophie NASICA,  
M. Jean-Pierre DERMIT

**4. Beausoleil**

Mme Sabrina FERRAND,  
M. Xavier BECK

**5. Cagnes-sur-Mer**

Mme Carine PAPY,  
M. Roland CONSTANT

**6. Cagnes-sur-Mer 2**

Mme Pierrette ALBERICI,  
M. Joseph SEGURA

**7. Cannes 1**

Mme Joëlle ARINI,  
M. Frank CHIKLI

**8. Cannes 2**

Mme Alexandra MARTIN,  
M. David LISNARD

**9. Le Cannet**

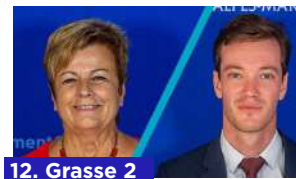
Mme Fleur FRISON-ROCHE,  
M. Didier CARRETERO

**10. Contes**

Mme Céline DUQUESNE,  
M. Sébastien OLHARAN

**11. Grasse 1**

Mme Michèle OLIVIER,  
M. Jérôme VIAUD

**12. Grasse 2**

Mme Marie-Louise GOURDON,  
M. Mathieu PANCIATICI

**13. Mandelieu-la Napoule**

Mme Michèle PAGANIN,  
M. David KONOPNICKI

**14. Menton**

Mme Gabrielle BINEAU,  
M. Patrick CESARI

**15. Nice 1**

Mme Valérie SERGI,  
M. Auguste VEROLA

**16. Nice 2**

Mme Françoise MONIER,  
M. Bernard ASSO

**17. Nice 3**

Mme Pascale GUIT NICOL,  
M. Yannick BERNARD

**18. Nice 4**

Mme Caroline MIGLIORE,  
M. David CLARES

**19. Nice 5**

Mme Catherine MOREAU,  
M. Franck MARTIN

**20. Nice 6**

Mme Martine OUAKNINE,  
M. Jean-Pierre LAFITTE

**21. Nice 7**

Mme Fatima KHALDI-  
BOUOUGHROUM,  
M. Jean-Jacques CARLIN

**22. Nice 8**

Mme Anne RAMOS-MAZZUCCO,  
M. Bernard CHAIX

**23. Nice 9**

Mme Gaëlle FRONTONI,  
M. Philippe SOUSSI

**24. Tourrette-Levens**

Mme Christelle D'INTORNI,  
M. Eric CIOTTI

**25. Valbonne**

Mme Vanessa LELLOUCHE,  
M. Gérald LOMBARDO

**27. Villeneuve-Loubet**

Mme Marie BENASSAYAG,  
M. Michel ROSSI

# Les compétences

Le Département est au cœur de l'action sociale des solidarités humaines et territoriales. Il est également en charge des collèges, des infrastructures routières départementales, et participe au développement du territoire.



## ACTION SOCIALE

Garantir l'égalité des chances en faveur du bien-être, de l'épanouissement et de l'autonomie des enfants maralpins.

Soutenir le retour à l'emploi et le juste droit à l'insertion des bénéficiaires du revenu de solidarité active.

Garantir la qualité de vie et l'autonomie des seniors et des personnes en situation de handicap, par des aides financières, humaines et matérielles.

Soutenir l'accès aux services de santé sur son territoire en luttant contre la désertification médicale et encourager l'excellence et l'innovation en santé.



## EDUCATION

Construction et entretien des collèges, pour améliorer le bâti et offrir les meilleures conditions d'accueil aux collégiens.

Garantir une restauration de qualité, favoriser les filières courtes, lutter contre le gaspillage alimentaire.

Equiper les collégiens et les établissements en outils numériques pour accompagner les collégiens vers l'avenir.



## ENTRETIEN ET MODERNISATION DU RÉSEAU ROUTIER DÉPARTEMENTAL

Offrir une offre multimodale reliant les pôles de développement économiques et touristiques pour permettre à chacun de choisir son mode de déplacement limitant les émissions de gaz à effet de serres et les impacts sur l'environnement tout en garantissant la sécurité et le confort des usagers.

Moderniser le réseau routier vers une plus grande résilience aux aléas climatiques.

Gestion des ports départementaux.





Soutenir les communes financièrement et techniquement dans la réalisation de leurs projets.

Promouvoir une agriculture durable avec une politique agricole ambitieuse et adaptée aux enjeux environnementaux.

Protection de l'environnement; préservation des espaces, paysages et sites naturels.

Aménagement numérique du territoire et accompagnement des Maralpins vers le numérique.

Aides aux associations.

Tourisme.



Favoriser l'accès à une culture diversifiée au plus près des Maralpins.

Soutenir le tissu associatif essentiel aux territoires et qui favorisent l'attractivité.

Valoriser et préserver le patrimoine culturel (civil, religieux et fortifié).

Redynamiser les réseaux de lecture publique.

Valoriser le patrimoine écrit et sonore des Archives.

Valoriser le sport pour tous en soutenant les acteurs du sport, sportifs de haut niveau, associations, collectivités ...

Animer une politique sportive ambitieuse participant à l'attractivité et au rayonnement du territoire.



# La gouvernance du Conseil départemental

**Le Président** détient le pouvoir exécutif du Département et dirige les services de l'administration départementale. Il prépare et met en œuvre les décisions du Conseil départemental. Il élabore le budget, ordonne les dépenses et prescrit l'exécution des recettes de la collectivité.

**L'assemblée départementale**, composée de l'ensemble des 54 conseillers départementaux dont 15 vice-présidents titulaires de délégations, définit les grandes orientations de la politique départementale. Elle s'est réunie 3 fois en 2022 et a adopté 58 délibérations.

**La commission permanente**, également composée de l'ensemble des conseillers départementaux, met en œuvre les politiques votées par l'assemblée départementale et assure le fonctionnement courant de l'administration. Elle s'est réunie 4 fois en 2022 et a adopté 133 délibérations.



---

# L'assemblée départementale

## Président

---

M. Charles Ange GINESY

## Vice-Présidents

---

M. Xavier BECK	Administration générale, ressources humaines et évaluation des politiques publiques
Mme Anne SATTONNET	Risques naturels, aménagement du territoire et patrimoine départemental
M. David LISNARD	Tourisme
Mme Gaëlle FRONTONI	Mémoire, patrimoine culturel et anciens combattants
M. Auguste VEROLA	Enfance et culture
Mme Marie BENASSAYAG	Mer et mobilités douces
M. Jérôme VIAUD	GREEN Deal - environnement et croissance verte
Mme Valérie SERGI	Handicap
M. Patrick CESARI	Infrastructures et mobilités routières et relations avec Monaco
Mme Michèle PAGANIN	Ruralité et politiques agricoles
M. Bernard CHAIX	Insertion, emploi et commerces
Mme Joëlle ARINI	Education, collèges et accès aux savoirs
M. Jacques GENTE	Santé et seniors
Mme Carine PAPY	Jeunesse et sports
M. David KONOPNICKI	SMART Deal - transition numérique et innovation

---

---

## Chargés de mission

---

M. Bernard ASSO	Enseignement supérieur, recherche, affaires internationales et cinéma
M. Sébastien OLHARAN	Reconstruction des vallées
M. Kevin LUCIANO	Chargé de mission (auprès du Président)

## Autres membres

---

Mme Pierrette ALBERICI  
Mme Gabrielle BINEAU  
M. Yannick BERNARD  
Mme Alexandra BORCHIO FONTIMP  
M. Didier CARRETERO  
M. Frank CHIKLI  
M. Eric CIOTTI  
M. Jean-Pierre DERMIT  
Mme Christelle D'INTORNI  
Mme Céline DUQUESNE  
Mme Sabrina FERRAND  
Mme Fleur FRISON-ROCHE  
Mme Pascale GUIT NICOL  
M. Jean-Pierre LAFITTE  
M. Gérald LOMBARDO  
Mme Vanessa LELLOUCHE  
Mme Alexandra MARTIN  
Mme Sophie NASICA  
Mme Michèle OLIVIER  
M. Michel ROSSI  
Mme Françoise THOMEL

M. Jean-Jacques CARLIN  
M. David CLARES  
M. Roland CONSTANT  
Mme Fatima KHALDI-BOUOUGHROUM  
M. Franck MARTIN  
Mme Caroline MIGLIORE  
Mme Françoise MONIER  
Mme Catherine MOREAU  
Mme Martine OUAKNINE  
Mme Anne RAMOS-MAZZUCCO  
M. Joseph SEGURA  
M. Philippe SOUSSI  
  
Mme Marie-Louise GOURDON  
M. Mathieu PANCIATICI

---

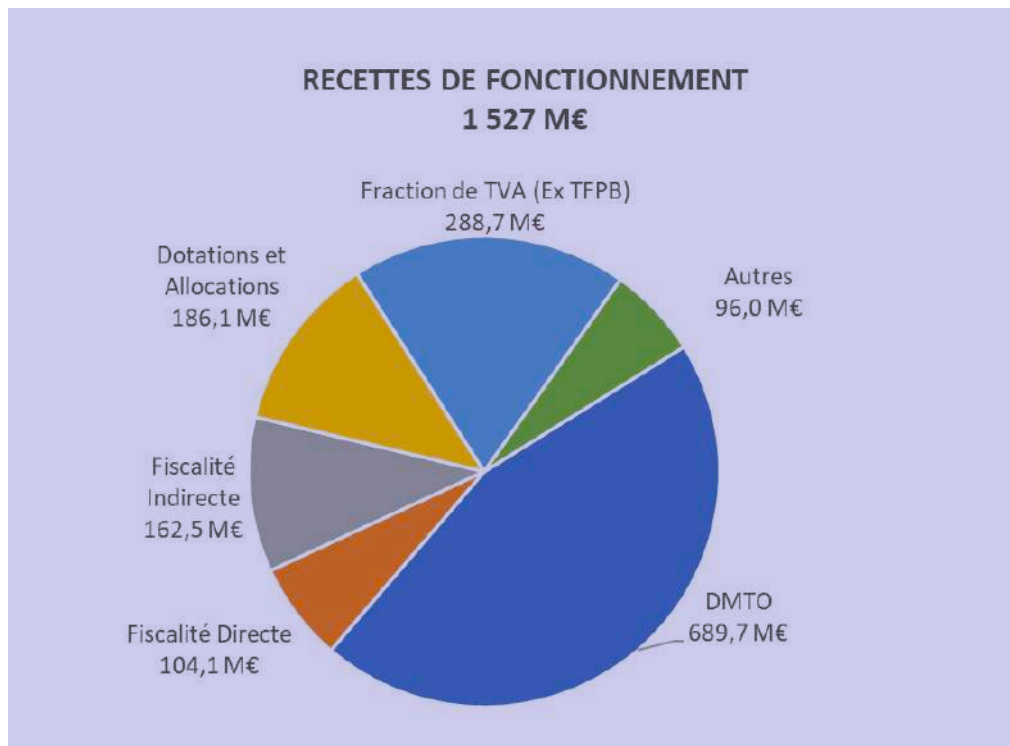
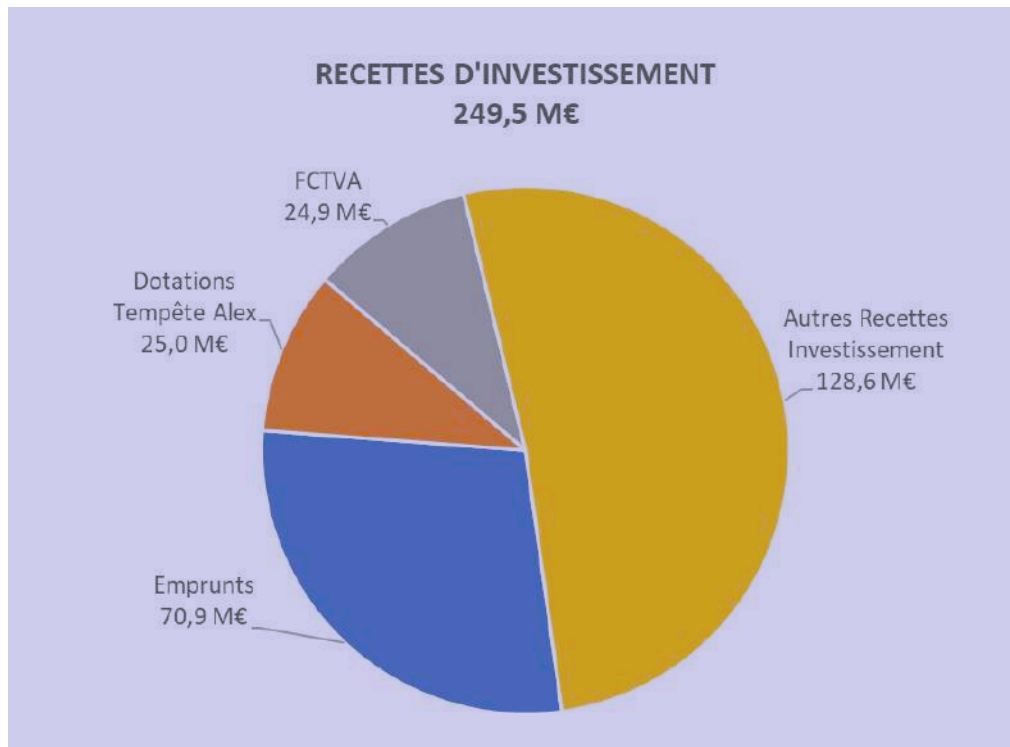
---

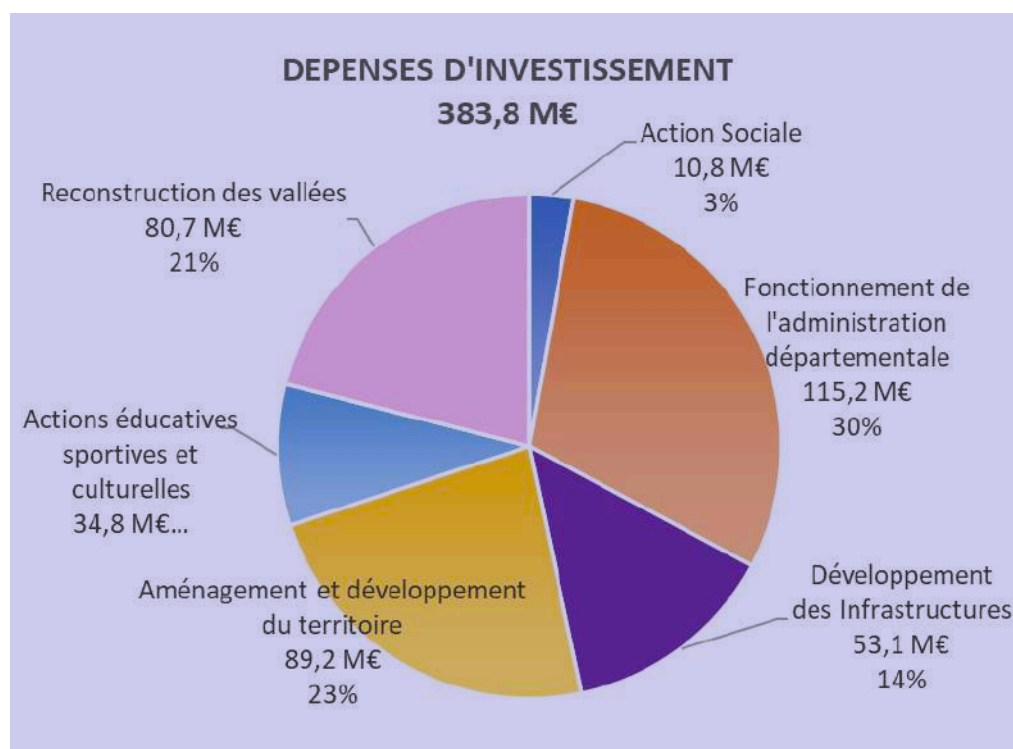
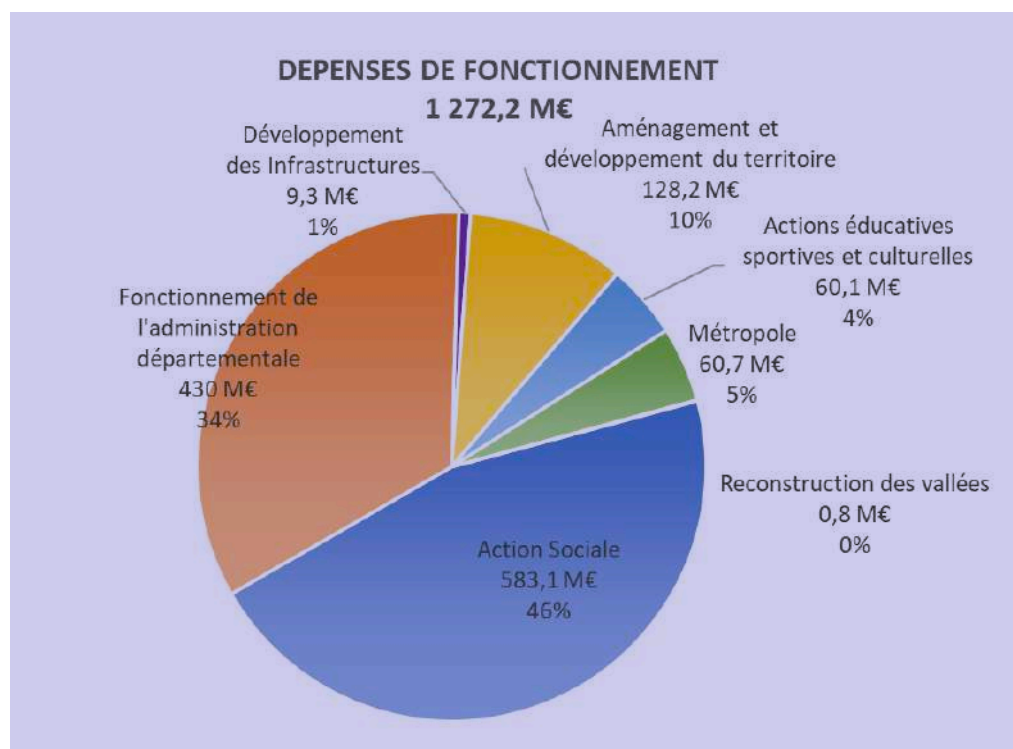
*12 commissions thématiques viennent compléter ces instances et ont pour mission d'examiner les dossiers présentés en assemblée départementale.*

---

1. Commission finances, interventions financières, administration générale et SDIS
  2. Commission emploi, insertion, lutte contre la fraude
  3. Commission autonomie
  4. Commission enfance
  5. Commission attractivité territoriale et agriculture
  6. Commission GREEN Deal, environnement et croissance verte
  7. Commission santé
  8. Commission transports et déplacements
  9. Commission SMART Deal et éducation
  10. Commission culture, enseignement supérieur, recherche et affaires internationales
  11. Commission sport, jeunesse et devoir de mémoire
  12. Commission gestion des risques
-

# Budget 2022





## Tableau dépenses

	Fonctionnement en M€	Investissement en M€	Total général	Investissement en M€ hors dette
Action sociale	583,1	10,8	<b>593,9</b>	10,8
Fonctionnement de l'administration départementale	430,0	115,2	<b>545,2</b>	29,1
Développement des infrastructures	9,3	53,1	<b>62,5</b>	53,1
Aménagement et développement du territoire	128,2	89,2	<b>217,3</b>	89,2
Action éducatives sportives et culturelles	60,1	34,8	<b>94,9</b>	34,8
Métropole	60,8	0,0	<b>60,8</b>	0,0
Reconstruction des vallées	0,8	80,7	<b>81,5</b>	80,7
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1272,2</b>	<b>383,8</b>	<b>1656,0</b>	<b>297,7</b>

## Tableau recettes

RECETTES D'INVESTISSEMENT	CA 22
Emprunts	70,9
Dotations Tempête Alex	25,0
FCTVA	24,9
Autres Recettes d'Investissement	128,6
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>249,5</b>

RECETTES de FONCTIONNEMENT	CA 22
DMTO	689,7
Fiscalité Directe	104,1
Fiscalité Indirecte	162,5
Dotations et Allocations	186,1
Fraction de TVA (Ex TFPB)	288,7
Autres	96,0
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1527,0</b>

Encours de dette au 31/12/2022 : 857 680 695,82 €



## Ressources humaines

Effectifs en poste (hors ASFAM)	4 287
---------------------------------	-------

### Structure et caractéristiques de l'effectif

Hommes	38 %
Femmes	62 %
Catégorie A	26,5 %
Catégorie B	13,5 %
Catégorie C	60 %

### Age moyen des agents : 48 ans et 5 mois

Masse salariale effectifs en poste (hors ASFAM et MDPH)	184 561 445 €
Nombre de recrutements	695
Nombre d'apprentis	26
Nombre de télétravailleurs inscrit dans le dispositif pérenne	1580
Budget consacré à l'action sociale	9 853 585 €
Budget consacré à la formation	1 463 176 €





Entretien avec **Charles Ange Ginésy**,  
**Président du Département des Alpes-Maritimes**



**Nous construisons  
des Alpes-Maritimes  
durables.**



### **Que retenir de l'action du Département en 2022 ?**

Dans une période de crise climatique et économique extrêmement compliquée pour nos compatriotes, le Département s'est plus que jamais attaché à faire vivre son ADN de solidarité humaine et territoriale. Notre action s'est articulée autour de trois axes majeurs : protéger, accompagner, innover pour préparer l'avenir.

Que ce soit par le biais des politiques que la loi nous assigne ou de celles dont nous estimons nécessaire de nous emparer, nous avons poursuivi la politique qui vise à préserver notre territoire, à en renforcer l'attractivité et à agir au plus près des besoins des Maralpins, à tous les âges de la vie.

Cette dynamique s'est traduite par un engagement financier de 600 M€ dans nos missions sociales et de 80 M€ en faveur des communes et intercommunalités : le couple communes-Département est en effet incontournable à mes yeux pour favoriser une équité territoriale réelle.

### **Par quelles réalisations majeures cela s'est-il concrétisé ?**

Dans le domaine des solidarités humaines, nous

## **2022 a encore été une année très riche en projets concrétisés.**

avons engagé la réalisation de la Maison des mille premiers jours, de la Maison de l'autonomie ou encore de l'institut Mozart, autant de projets qui sont aujourd'hui aboutis.

Nous avons lancé notre Plan collèges 2028, doté de plus de 300 M€. Il comporte la réalisation de quatre nouveaux collèges, dont celui de Levens désormais sur les rails, la construction de nouveaux gymnases, la rénovation énergétique des bâtiments à hauteur de 30 M€...

Via le SDIS, nous avons également inauguré plusieurs casernes de pompiers, à La Turbie et Saint-Martin-du-Var notamment, et lancé le chantier titanesque de l'échangeur de la Paoute, un ouvrage dans lequel le Département investit

12 M€ et qui améliorera sensiblement l'accès à Grasse à son achèvement en 2024.

Sans être exhaustif, l'année 2022 a enfin été marquée par la poursuite et l'accélération des travaux de reconstruction des vallées.

### **Justement, où en est-on aujourd'hui de cette reconstruction ?**

En 2022, la reconstruction a avancé au rythme de près de 7 millions par mois, 81,5 M€ sur l'année. Dans la Roya, 100 % des accès et 90 % des infrastructures routières sont aujourd'hui rétablis. Les spectaculaires ponts d'Ambo et Cairons ont été installés, nous avons restauré l'accès à Castérino en réalisant un tunnel paravalanche. Les derniers travaux se poursuivent et seront finalisés au premier semestre 2024. En trois ans à peine, nous avons ainsi redonné vie à cette vallée, et des perspectives d'avenir tangibles à ses habitants.

Dans la Vésubie, nous avons pu rouvrir le Vésuvia Mountain Park, le Parc Alpha et inaugurer le Pure Montagne Resort & Spa, un atout touristique essentiel pour l'avenir. In fine, toutes vallées confondues, notre engagement pour la reconstruction atteindra 315 M€. Je veux ici remercier tous ceux qui s'y sont investis sans compter, ainsi que l'Etat et les collectivités qui nous ont accompagnés dans ce défi qui était loin d'être gagné d'avance.

### **GREEN Deal et SMART Deal sont-ils toujours vos axes politiques essentiels ?**

Plus que jamais ! Chaque jour hélas, l'actualité nous montre que le changement climatique frappe brutalement à notre porte et que nous devons adapter au plus vite nos comportements. Lorsque j'ai mis en œuvre le GREEN Deal et le SMART Deal à mon arrivée à la présidence en

septembre 2017, j'ai bien perçu le scepticisme de certains. Ce scepticisme est aujourd'hui balayé.

## **La transition numérique s'avère être un complément essentiel de la transition écologique.**

Elle nous permet de limiter les déplacements, de redistribuer plus équitablement l'activité sur le territoire et de valoriser celui-ci sans le dénaturer, à travers le déploiement de la fibre en particulier.

Je suis un écologiste convaincu, mais pas un ayatollah de l'écologie. Dans mon esprit, elle n'est en aucun cas synonyme de décroissance, mais au contraire de progrès. La mise en œuvre d'un nouveau modèle de développement, plus respectueux de notre environnement, va générer quantité de nouveaux débouchés économiques.

### **Quelles ont été les réalisations phares du GREEN Deal en 2022 ?**

Spécifiquement, 31 M€ ont nourri notre politique GREEN Deal en 2022 et 25 M€ notre politique SMART Deal. Mais notre engagement en la matière dépasse largement ces sommes, tant ces politiques sont transversales et irriguent toutes les autres.

L'an dernier, nous avons notamment inauguré la centrale photovoltaïque de Saint-Auban portée par la Société d'économie mixte locale GREEN Energy 06. Nous avons lancé notre Plan vélo qui portera à 320 km notre réseau de pistes cyclables en 2028.

Parce que la transition écologique ne doit pas être punitive, parce qu'elle ne peut se concrétiser sans un accompagnement de nos concitoyens, nous avons également étoffé notre soutien aux particuliers. Chaque foyer peut bénéficier d'une aide globale allant jusqu'à 41 400 € pour améliorer le confort énergétique de son logement, et nous avons lancé une aide pouvant atteindre 5 000 € pour l'achat d'un véhicule électrique.

### **Et celles du SMART Deal ?**

La plaque tournante de notre politique SMART Deal est la Maison de l'Intelligence artificielle ouverte à Sophia Antipolis en mars 2020. Elle contribue à mettre en œuvre des passerelles indispensables entre le monde de la recherche, de l'éducation et le tissu économique. Elle est aussi un site d'acculturation des collégiens. Elle en a reçu 4 500 en 2022, ainsi que 2 500 visiteurs tout public.

En parallèle, nous avons poursuivi la dotation

de nos collégiens en tablettes et 423 écrans numériques interactifs ont été déployés dans nos collèges. Nous avons en outre multiplié les rendez-vous d'information sur l'IA, un enjeu majeur qui bouscule déjà nos habitudes de travail, avec des intervenants prestigieux à l'image de Luc Julia, l'inventeur de l'assistant vocal SIRI. Enfin, pour que le numérique profite à tous, nous avons fait en sorte que 100 % des demandes d'aides et de subventions deviennent accessibles via le portail « Mes Démarches 06 ».

### **Les déserts médicaux sont un problème majeur. Que faites-vous pour les réduire ?**

La santé ne relève pas spécifiquement des attributions du Département. Mais nous avons malgré tout pris cette problématique à bras-le-corps, tant elle est capitale pour la vitalité de nos territoires ruraux. C'est ainsi que nous avons ouvert début 2022 le Centre départemental de santé de Puget-Théniers. Il propose des consultations de généralistes et s'étoffe progressivement de consultations de spécialité. Nous avons par ailleurs augmenté nos aides à l'installation de jeunes médecins dans les zones sous-dotées et installé, au Centre administratif départemental, une cabine de téléconsultation expérimentale. La problématique des déserts médicaux est extrêmement complexe. Elle est liée à de multiples facteurs, à la pénurie de médecins mais aussi aux nouveaux modes de vie de ceux-ci. Elle appelle donc des réponses diversifiées et pragmatiques, qui associent intelligemment les acteurs publics comme privés. A cet égard, je suis heureux de voir que les efforts s'accompagnent d'une dynamique positive, avec l'ouverture récente de plusieurs maisons de santé, à Colomars et Carros notamment.

---

### **Le Département s'est également fortement engagé l'an dernier en faveur de la gestion de l'eau...**

La sécheresse dramatique de l'été 2022 nous a amenés à intervenir en urgence pour livrer des bouteilles d'eau à plusieurs communes privées d'eau potable. Cette situation nous a aussi conduits à mettre en place, dès l'automne 2022, un Plan eau départemental, doté de plus de 30 M€ et accompagné d'un Observatoire de l'eau. Leurs objectifs sont de lutter contre les conduites fuyardes, de favoriser les projets de réutilisation des eaux usées traitées (REUT) quasiment insignifiants dans notre pays, et de faire monter en puissance des comportements écoresponsables via la création d'un site spécialisé, [www.eau06.fr](http://www.eau06.fr).

### **Qu'en est-il de la politique RSA, dont le Département a la charge ?**

Notre politique RSA, basée sur un équilibre des droits et des devoirs, porte ses fruits. Elle n'est pas seulement répressive mais contribue à favoriser une reprise de l'emploi plus rapide que dans d'autres départements. En 2022, notre budget insertion s'est élevé à 21 M€, soit 15 % de notre budget RSA, contre 8,5 % de moyenne nationale. Cet engagement financier change tout : notre accompagnement individuel favorise un retour à l'emploi rapide, qui s'est traduit par 12 000 emplois retrouvés en 2022. Le dispositif mis en œuvre par notre administration a permis de réduire de 14 % le nombre d'allocataires en 2022, mais surtout d'atteindre un taux de réinsertion à douze mois de 69 %, contre seulement 58 % en moyenne en Paca. Plus de deux Maralpains sur trois qui entrent dans le dispositif RSA en ressortent donc en moins d'un an. C'est une fierté que je partage avec le personnel de la collectivité.

### **Nombre de collectivités souffrent aujourd'hui d'une situation financière dégradée. Qu'en est-il de celle du Département ?**

Effectivement, plusieurs collectivités sont en souffrance financière. Tel n'est pas notre cas. La gestion rigoureuse qui est la marque de notre collectivité depuis 2009 nous a permis de faire face aux crises majeures de la Covid et de la tempête Alex, tout en continuant à investir et même à nous désendetter.

En 2022, malgré une inflation à 5,2 % et l'augmentation du coût des matières premières qui ont engendré pour nous 40 M€ de dépenses supplémentaires,

---

## **nous avons investi 298 M€, soit 27,5 M€ de plus qu'en 2021**

---

Cela, tout en réduisant notre dette de 16 M€. Il faudrait à notre collectivité seulement 3,3 ans pour se désendetter totalement. C'est très en dessous des 8 ans considérés comme la limite d'une situation financière saine. La nôtre est extrêmement saine.

Cette excellence budgétaire nous donne les coudées franches pour mettre en œuvre notre ambition pour ce territoire que nous aimons tant. Nous sommes engagés pour construire des Alpes-Maritimes durables, à travers une politique environnementale qui ne laisse pas les plus fragiles sur le bord de la route ; une politique qui préserve notre territoire tout en renforçant son attractivité ; une politique qui protège nos seniors et leur propose quantité d'occasions de s'épanouir ; une politique qui offre aux nouvelles générations les outils indispensables pour s'adapter au monde complexe qui vient et s'y réaliser pleinement.

**30,8 M€**

Budget global  
GREEN Deal



# Plan GREEN Deal

La stratégie GREEN Deal se décline dans toutes les politiques du Département. Les principales actions relevant du GREEN Deal réalisées en 2022 sont présentées selon **5 thématiques** :

- 1 la transition énergétique,**
- 2 la mobilité douce et durable,**
- 3 la connaissance et la préservation de la nature,**
- 4 l'agriculture locale et l'alimentation durable,**
- 5 l'exemplarité du Département dans ses activités et dans le soutien aux initiatives locales innovantes et éco-responsables.**



# Transition énergétique

## Sobriété et rénovation énergétique du patrimoine bâti :

Le programme de rénovation du parc immobilier Départemental vise à maîtriser les dépenses énergétiques, développer les énergies renouvelables et lutter contre les îlots de chaleur. Audits énergétiques, étanchéité et isolation des toitures terrasse, remplacement des menuiseries extérieures, de la chaufferie, travaux de rafraîchissement, végétalisation des cours et modification des éclairages vers des leds ont été engagés en 2022.

## Produire des énergies renouvelables :

Avec la SEML « GREEN Energy 06 », le Département souhaite démultiplier la production d'énergie renouvelable sur le territoire en participant à des projets comme la centrale photovoltaïque au sol mise en service à Saint Auban pour 16,8GWH par an équivalent à la consommation de 3500 foyers.

Un nouveau dispositif baptisé « Cap'Ther 06 » accompagne désormais les projets d'énergies thermiques renouvelables. L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) confie au Département une partie du fonds chaleur pour 45 projets, 15GWH et 4,3M€ sur 3 ans. En 2022, 35 projets ont été identifiés et 10 initiés.

Une étude sur le potentiel de développement de l'hydrogène et du gaz naturel pour véhicules a été réalisée pour disposer d'une meilleure visibilité sur ces filières.

L'agence d'ingénierie départementale « l'Agence06 », créée par le Département des Alpes-Maritimes s'est également engagée avec le soutien de l'ADEME dans la réalisation de diagnostics thermiques permettant d'obtenir le coefficient d'énergie primaire (CEP) des bâtiments communaux. Elle assiste également plusieurs communes dans la réalisation de réseaux de chaleurs pour développer l'utilisation du « bois-énergie ».

Visite de chantier de la centrale photovoltaïque de Saint-Auban - mai 2022



## Accompagner la rénovation énergétique des logements :

Le Département assure un accompagnement des Maralpins à toutes les étapes de la rénovation énergétique de leur logement avec un panel d'actions regroupées au sein du Guichet Confort Energie 06 lequel englobe :

- Un Espace Conseil labellisé France Renov sous la forme d'un numéro d'appel unique et gratuit dispensant du conseil administratif, financier et technique aux particuliers ;
- L'accompagnement des particuliers par des renseignements, des audits énergétiques, de l'assistance à maîtrise d'ouvrage et le subventionnement de travaux grâce au Fonds social de maîtrise de l'énergie (FSME).
- En 2022, la modification du règlement intérieur du FSME permet d'ouvrir le dispositif à l'ensemble des Maralpins, propriétaires et locataires.
- La rénovation énergétique des logements répond ainsi largement à un triple enjeu :
  - écologique (lutter contre le réchauffement climatique en consommant moins d'énergie et en réduisant les émissions de gaz à effet de serre),
  - économique (soutenir le pouvoir d'achat des ménages)
  - social (améliorer le confort et lutter contre les situations de précarité énergétique).



## Le guichet confort énergie 06, en chiffres :

### 4 355

actes  
d'accompagnement  
(renseignements)  
soit 362 par mois en  
moyenne

### 240

audits (en moyenne  
20 par mois) pour un  
montant subventionné  
de 87 840 €

### 58

AMO pour un total de  
13 920 €

### 39

audits privés RGE  
financés pour un total  
de 20 056 €

### 50

habitations en  
rénovations globales  
grâce au fonds de  
solidarité pour la  
maîtrise de l'énergie  
(FSME), pour un total  
de 334 700 €

### 25

dossiers de  
subventionnement de  
la mobilité électrique  
via le FSVIE (véhicules  
électriques et bornes  
de recharge), pour un  
total de 118 000 €

 DÉPARTEMENT  
DES ALPES-MARITIMES | 06 

**Propriétaires !**

**Jusqu'à 12 700 €\* pour  
la rénovation énergétique  
de votre logement.**

**100 % de prise en charge**

de votre audit et de  
l'accompagnement de  
votre projet réalisé par  
le prestataire du conseil  
Départemental\*

**Jusqu'à 1500 €**

d'aide pour la  
réalisation d'un audit  
et l'accompagnement  
par le prestataire de  
votre choix\*

**Jusqu'à 11200 €**

d'aide sur le  
montant de vos  
travaux.\*



avec



[www.departement06.fr](http://www.departement06.fr)  
"rubrique logement"

**VOUS**  
AVANT TOUT!

### 273

informations de premier  
niveau délivrées et 73  
conseils personnalisés  
auprès du petit tertiaire  
privé (hôtels, restaurants,  
artisans...) via les  
chambres consulaires  
CCI et CMAR



Piste cyclable – RD 6098 entre Villeneuve-Loubet et Antibes

## Mobilité douce et durable

### Convertir et moderniser le parc automobile

Le Département soutient et favorise le développement d'une mobilité durable à faible émission avec une aide à l'acquisition de véhicules électriques et l'installation de solutions de recharge performantes, mais aussi la modernisation du parc automobile et du parc des véhicules techniques et engins.

### Développer les alternatives : vélo, transport en commun et covoiturage

Le Département s'implique également en faveur des alternatives à la voiture individuelle, avec notamment l'aménagement de 16 parkings de covoiturage et le Plan

vélo départemental 2022-2028 qui encourage le développement de tous les usages cyclistes. En 2022, ce sont 7 km d'aménagements cyclables supplémentaires qui ont été réalisés pour un montant de 3,5 M€ sur l'axe prioritaire de l'EuroVelo8, du secteur de Sophia-Antipolis et de ses accès. Le Département soutient aussi les grands projets des autres collectivités en matière de développement de l'offre de transports en commun et de pôles d'échanges multimodaux. Pour exemple, le parking-relais de la gare SNCF de Cagnes-sur-Mer ouvert en août 2022 avec 280 places et 27 bornes de recharge électrique a bénéficié d'un financement de 1,97 M€ du Département au titre des aides aux collectivités, les pistes cyclables communales d'une aide de 450 k€.



Parking de covoiturage « Pont de l'Aube » à Vallauris RD 6007

Balcons des Gorges de Daluis

## Connaissance et préservation de la nature

Le Département poursuit le double objectif de préserver la biodiversité patrimoniale maralpinaise et d'accueillir et sensibiliser le grand public. Son action se décline à travers trois grands axes :

- **l'acquisition foncière** : en 2022, 16 ha ont été aménagés à Grasse (parc de Roquevignon), 8 ha sur Vallauris (parc du Paradou) et 15 ha dans le parc des Rives du Loup.
- **les travaux destinés à préserver la valeur biologique des espaces**, avec notamment l'entretien des massifs forestiers, des milieux favorables aux espèces et des itinéraires de randonnées, la prévention des incendies, l'élimination des espèces exotiques invasives, et les travaux en faveur de la fonctionnalité des zones humides ;
- la mise en valeur **des parcs naturels départementaux** à travers les aménagements destinés à leur accessibilité, ainsi que le développement des offres d'animations.

Dans le parc naturel départemental des Rives du Loup, la passerelle de la Luona permet désormais la continuité du parc, depuis la mer jusqu'à La Colle sur Loup. Cet ouvrage aménagé s'intègre au milieu naturel par la réalisation de plantation d'arbres et d'arbustes et est

équipé de dispositifs de gestion des accès pour la sécurité du public.

L'application mobile "Les Explorateur des parcs", avec des contenus pédagogiques et ludiques, un fond scientifique accessible, des défis et des expériences en réalité augmentée, permet de découvrir la faune, la flore, le patrimoine historique et géologique des parcs naturels départementaux, mais aussi de reconnaître les plantes grâce à une intelligence artificielle. L'application a été développée en 2022 dans les parcs de la Grande Corniche, du Vinaigrier, du Cros de Casté, et de l'Estérel. Elle compte 4 109 sessions de jeu en famille dans les parcs, soit une estimation de plus de 12 000 joueurs.

Les sentiers du Plan départemental d'itinéraires de promenade et de randonnées ont été fortement impactés par la tempête Alex. A la suite d'importants travaux de reconstruction, de réaménagement ou de déviation, 100% des itinéraires promus dans les guides Haut pays et grande traversée du Mercantour ont été rétablis en 2022 et près de 60% dans le Moyen pays et pour le guide Trails. Par ailleurs, l'itinéraire du Balcon des gorges de Daluis situé en partie dans la Réserve naturelle régionale des gorges de Daluis a été finalisé au cours de l'année écoulée.



Inauguration du stand du Département au Salon de l'Agriculture - février 2022

## Agriculture locale et alimentation durable

La nouvelle politique agricole et rurale vise une alimentation durable locale, l'adaptation des exploitations au changement climatique, et la structuration agricole du territoire. Elle se décline avec des aides à l'installation de nouveaux agriculteurs et la modernisation des exploitations sur le territoire maralpin et la co-construction d'un projet alimentaire territorial.

### **Bonification des aides AIME (Aide à l'investissement et la modernisation des exploitations) en faveur des exploitations BIO**

Dans le cadre de la loi EGalim qui a imposé dès 2022 50 % de produits de qualité dans la restauration collective, le Département a souhaité faire évoluer le barème des aides AIME en proposant, dès le 1er janvier 2022, une bonification supplémentaire de 10% des aides aux investissements dans les exploitations BIO.

### **Encourager une agriculture durable**

Parallèlement, le Département encourage le développement de méthodes alternatives aux traitements phytosanitaires et, dans le cadre d'un partenariat avec la chambre d'agriculture, soutient l'organisation de visites techniques auprès des agriculteurs en leur proposant des méthodes de production biologique,

des informations sur la lutte biologique contre les bio agresseurs des cultures et les certifications BIO ou « haute valeur environnementale » des exploitations agricoles.

### **Accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs dans les Alpes maritimes**

En 2022, 235 porteurs de projets se sont présentés au point d'accueil « installation » de la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes dans le cadre du partenariat noué avec le Département. 55 exploitations agricoles ont été créées - dont 10 en reprise - et enregistrées par le Centre des formalités des entreprises de la Chambre d'agriculture des A-M. Le Département accompagne ces agriculteurs et organise des journées d'informations.

### **Innovation et adaptation au changement climatique**

Le Département travaille en collaboration avec le CRIAM SUD sur la pose de sondes capacitatives depuis avril 2022. Ces sondes, installées chez les exploitants agricoles, sont connectées avec des stations météorologiques et transmettent des informations sur les effets du changement climatique sur l'hygrométrie du sol.

## Exemplarité du département dans ses activités et dans le soutien aux initiatives locales innovantes et eco-responsables

Le plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre fixe une trajectoire de réduction de -27% en 2030 à partir des éléments factuels d'auto-évaluation de son bilan des émissions de gaz à effet de serre portant sur les données 2019.

Dans la lignée de l'appels à projets GREEN Deal 2021, 2 appels à projets ont été lancés pour inciter les acteurs publics et les associations à développer des initiatives innovantes :

- une deuxième édition GREEN Deal pour 3M€
- un appel à projets dédié à la gestion de la ressource en eau dans un contexte de réduction de la disponibilité de la ressource, doté d'une enveloppe de 7M€.

Le Département poursuit également la promotion et l'accélération de la transition écologique dans sa politique de solidarité territoriale en soutenant les projets GREEN des autres collectivités.

De nouveaux outils de sensibilisation au changement climatique et aux leviers d'actions individuels et collectifs que sont la Fresque du climat et l'atelier 2 tonnes, expérimentés en 2022, seront déployés en 2023.



# L'IA dans le 06

AI in French Riviera



**24,8 M€**

Budget global  
SMART Deal



# Plan SMART Deal

La stratégie SMART Deal vise à soutenir et accompagner la transformation numérique sur le territoire des Alpes-Maritimes. Les principales actions relevant du SMART Deal réalisées en 2022 sont présentées selon **3 thématiques** :

- 1 éducation et sensibilisation au numérique,**
- 2 création de nouveaux services aux usagers,**
- 3 exemplarité du département dans ses activités et dans le soutien aux initiatives innovantes.**

# Éducation et sensibilisation au numérique

## La MIA pour sensibiliser à l'intelligence artificielle

Créée en 2020 par le Département en partenariat avec Université Côte d'Azur, la communauté d'agglomération Sophia Antipolis et la chambre de commerce et de l'industrie, la Maison de l'intelligence artificielle a initié près de 4500 collégiens (1500 in situ et plus de 3000 hors les murs) et plus de 2500 visiteurs tout public (étudiants, seniors, enseignants, professionnels...) à l'intelligence artificielle en 2022.

## Des collèges bien équipés pour des collégiens connectés

Dans les collèges, le Département travaille en partenariat avec l'Education nationale au travers du portail numérique des savoirs « Regards de collégiens », destiné à valoriser auprès de la communauté éducative les vidéos issues d'expériences pédagogiques s'appuyant sur les ressources locales. En 2022, la plateforme Pearltrees Education vient renforcer ces outils pédagogiques. Le contenu est maîtrisé par l'enseignant pour élaborer ses cours, intégrer des ressources ad hoc et y donner accès à ses élèves.

Deux appels à projets ont été lancés en 2022 pour parfaire l'équipement numérique des collèges :

- Début 2022, en partenariat avec la Direction de région académique du numérique pour l'éducation (DRANE), un appel à projets éducatifs innovants « FAB LAB 06 », avec des thématiques orientées sur le numérique, « Numérique industriel », « Robotique », « Intelligence artificielle », « E-sport », « Artistique ». Dix collèges ont été retenus dont 5 ont été

équipés en 2022 : L'Archet et Roland Garros à Nice ; l'Eganaude à Biot ; René Cassin à Tourrette-Levens ; Les Baous à Saint-Jeannet.

En septembre 2022, a été lancé un appel à projets pour la mise en place d'**écrans numériques interactifs** (ENI). L'objectif était de mettre en place un ENI sur pied dans tous les centres de documentation et d'information (CDI), puis sur la base du volontariat, d'équiper les salles de classe, en remplacement des vidéoprojecteurs. Une cinquantaine de collèges ont répondu favorablement à cet appel à projets. 423 ENI ont été déployés et installés en 2022.

## Lutter contre la fracture numérique

7 conseillers numériques France services (CNFS) ont été recrutés en décembre 2021 pour mettre en œuvre un plan d'action en faveur de l'inclusion numérique. Ils ont accompagné et formé en 2022 plus de 1200 usagers éloignés du numérique lors de plus de 2200 sessions dans tout le département, dont près de 200 ateliers collectifs.

Dans le cadre de sa stratégie de lutte contre la fracture numérique, le Département soutient le projet de Banque du numérique, qui vise à doter des usagers non équipés - repérés par les CNFS notamment - de matériels numériques reconditionnés collectés auprès d'organismes du territoire.

En 2023, le Département distribuera, par le biais des CNFS notamment, des pass numériques, permettant de financer des formations numériques complémentaires, dispensées par des partenaires qualifiés.

Aménagement de



Aménagement de

1<sup>er</sup> Micro-Folie de





## Création de nouveaux services aux usagers

### Faciliter l'accès aux démarches pour les usagers avec Mes Démarches 06 et l'accueil de proximité

Aujourd'hui 100 % des demandes d'aides et de subventions peuvent être effectuées via internet sur le portail « Mes Démarches 06 » amélioré et enrichi en 2022, avec plus de 110 formulaires, actuellement disponibles en ligne. Parmi les nouveautés : les aides à la mobilité électrique, la rénovation énergétique des logements, ou encore à l'installation de récupérateurs d'eau de pluie, les inscriptions à la tournée Handi Voile 06 et aux activités du programme Ac'Educ pour les collèves...

Les usagers (particuliers, associations, collectivités) plébiscitent ce guichet unique : 200 000 démarches ont été réalisées depuis la mise en ligne du portail dont plus de 65 000 démarches en 2022, soit une augmentation de 30 % par rapport à 2021.



### Faciliter l'accès à l'enseignement supérieur dans les territoires : un Campus connecté à Puget-Théniers

Le premier Campus connecté des Alpes Maritimes installé à Puget-Théniers facilite l'accès à l'enseignement supérieur et permet la fertilisation croisée entre les richesses du territoire, les nouveaux modes de travail à distance et le développement des savoirs et des compétences. Le campus en chiffres, ce sont 230 m<sup>2</sup>, 6 salles équipées d'outils numériques, 1 FabLab, 19 étudiants et 11 co-workers en 2022.



### Les Micro-Folies, un espace culturel numérique intergénérationnel

Pour favoriser l'accès aux chefs d'œuvres de l'histoire des Arts et valoriser l'histoire maralpiné, son patrimoine remarquable, et faire connaître nos richesses dans le cadre du réseau national des Micro-Folies, la 1ère Micro-Folie 06 départementale, ouverte en octobre 2021 à Nice, a accueilli 20 000 visiteurs en 2022. Cet espace de 300 m<sup>2</sup> comprend un musée numérique, un espace de réalité virtuelle, un FabLab, une ArtBox présentant des expositions et d'une Biblio'Art. L'entrée est libre et les activités sont gratuites et accompagnées. 7 Micro-Folies en territoire maralpin ont été créées depuis 3 ans, grâce au soutien financier du Département à Vence, Roquefort-Les-Pins, Grasse, Cannes, Beausoleil, Cagnes-sur-Mer et par la communauté d'agglomération du Pays de Grasse.

# Exemplarité du département dans ses activités et dans le soutien aux initiatives innovantes

## Encapacitation des agents au SMART Corner

Le développement des compétences et des pratiques numériques des services départementaux accéléré par le télétravail de la période COVID, se poursuit, désormais matérialisé par un lieu immersif le « SMART Corner ». Cet espace favorise l'apprentissage du numérique pour un usage courant, performant, responsable et innovant. C'est également un pôle d'échange entre les collectivités et les professionnels du secteur public avec la programmation d'ateliers, de tables rondes et de visioconférences sur différentes thématiques : usages digitaux, numérique responsable, cybersécurité, management...

## Réduire l'empreinte écologique du numérique de la collectivité

Le Département engage en 2022 une stratégie numérique responsable qui vise à réduire l'empreinte écologique des activités de la collectivité et notamment ses émissions de gaz à effet de serre. Cette stratégie se traduit par des actions simples, individuelles et collectives concernant le matériel, les usages, l'impression, les données, la dématérialisation, la conception et les projets numériques.

## Explorer de nouveaux espaces : Les métavers

Face à l'engouement international en

faveur des métavers, le Département a mené une étude exploratoire sur la pertinence, l'opportunité et la faisabilité de sa présence dans un métavers. Le métavers se définit comme un environnement numérique immersif, interactif et persistant qui aurait vocation à remplacer internet. Il permet la mise en œuvre de services interactifs, visuellement qualitatifs, ouverts à une population nombreuse au prix d'une complexité technique et de coûts proportionnellement élevés. En l'absence actuelle de régulation et de modèle économique pertinent pour des services publics non lucratifs, le Département reste principalement en veille technico-juridique sur ce sujet.

## Soutenir les initiatives innovantes avec un appel à projets SMART

Le Département a lancé en 2022 le premier appel à projets SMART Deal. Doté d'une enveloppe de 3 M€ d'investissement, à l'attention des communes, des EPCI, des autres établissements publics, des associations loi 1901, des fondations reconnues d'utilité publique et des sociétés coopératives d'intérêt collectif, cet appel à projets pourra retenir des projets portant sur les 3 thématiques suivantes : Optimisation des services publics par l'intelligence artificielle ; Technologies immersives ; Tiers lieux numériques accompagnant un projet sociétal. Les lauréats seront désignés en 2023.

Inauguration du stand du Département au World AI Cannes Festival (WAICF) à Cannes - avril 2022



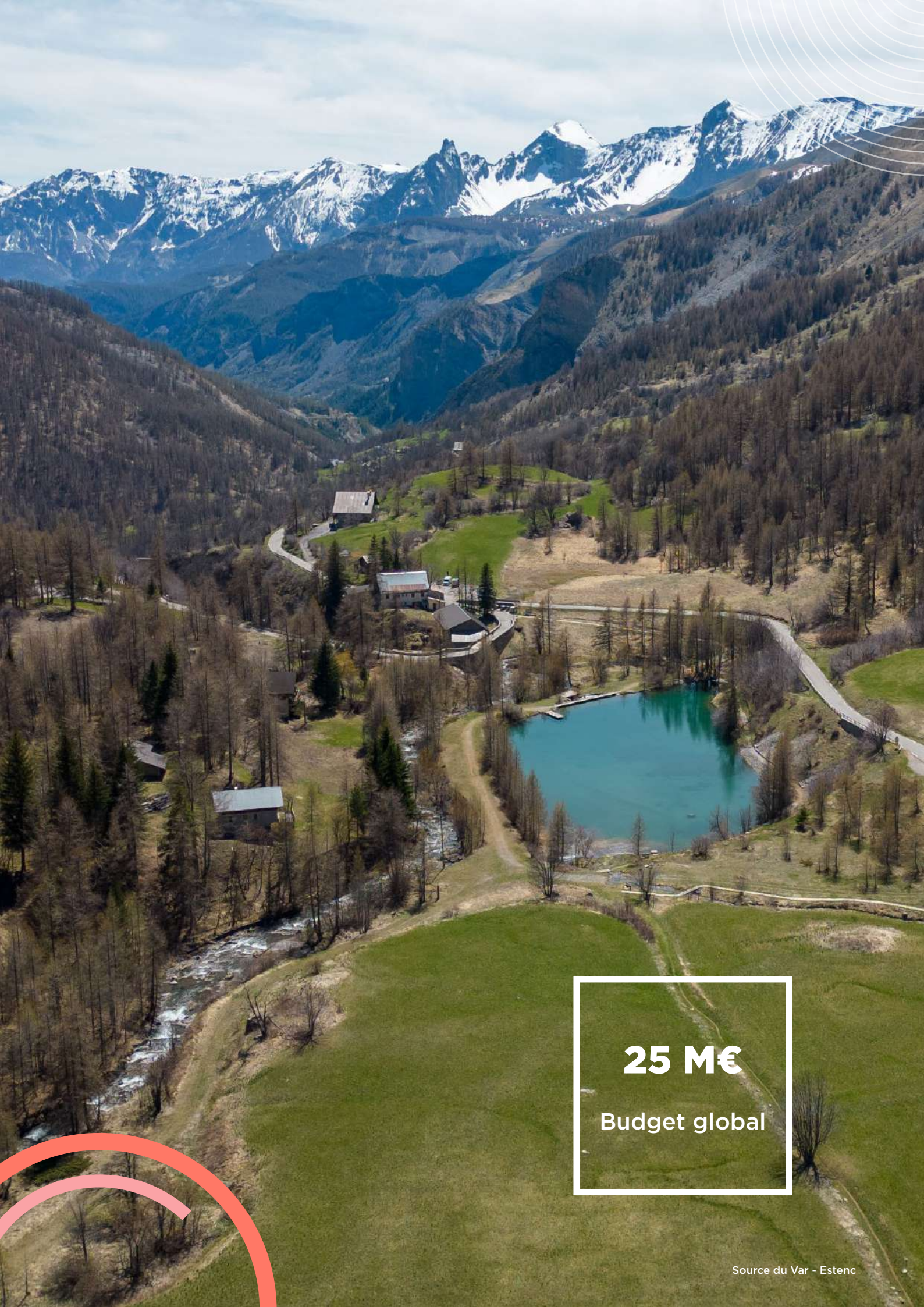
### **Soutenir la recherche et l'expérimentation : Navette autonome de l'IMREDD**

Dans le cadre de la chaire partenariale « Territoires & navettes autonomes » créée par université Côte d'Azur (UCA), le Centre national de la recherche scientifique et la fondation Université Côte d'Azur en mai 2021 et adossée aux activités de l'Institut méditerranéen du risque de l'environnement et du développement durable (IMREDD), institut d'innovation et de partenariat d'UCA et à sa plateforme technologique « SMART city innovation center », le Département s'est engagé aux côtés du Syndicat intercommunal de Valberg dans un mécénat pour soutenir la recherche et les expérimentations en matière de mobilité durable et innovante pour un projet de navette autonome à Valberg inscrit dans la démarche station de montagne « quatre saisons ». Ce partenariat initié en 2022 a donné lieu à une première séquence de présentation et de démonstration de la

navette autonome de l'IMREDD à Valberg le 6 août 2022.

### **Rassembler les acteurs internationaux autour de l'intelligence artificielle : le WAICF**

Initié par le Département, Marco LANDI et la ville de Cannes, le World artificial intelligence Cannes festival a connu sa première édition en 2022. Les acteurs internationaux et locaux de l'intelligence artificielle sur le territoire des Alpes-Maritimes ont présenté leurs travaux à travers des stands et des conférences au Palais des festivals de Cannes les 14, 15 et 16 avril 2022. 7800 visiteurs se sont rendus sur site et 5700 ont pu se connecter online. Plus de 76 pays étaient représentés. Le Département tenait un stand « Côte d'Azur France - Terre d'IA ». Face au succès de cette première édition, la deuxième édition a été organisée les 9, 10 et 11 février 2023.



**25 M€**

Budget global

# Plan de gestion de l'eau

L'été 2022 a connu une sécheresse exceptionnelle marquée par un déficit hydrique historique.

Face à cette situation, le Département des Alpes-Maritimes a engagé des réflexions et des actions coordonnées afin de mieux anticiper les prochaines périodes de sécheresse auxquelles le département se trouvera confronté.

Ainsi, le Département des Alpes-Maritimes a adopté par délibération du 7 octobre 2022 un Plan départemental de gestion de l'eau doté d'un budget de près de **25 millions d'euros**, décliné en 4 axes :

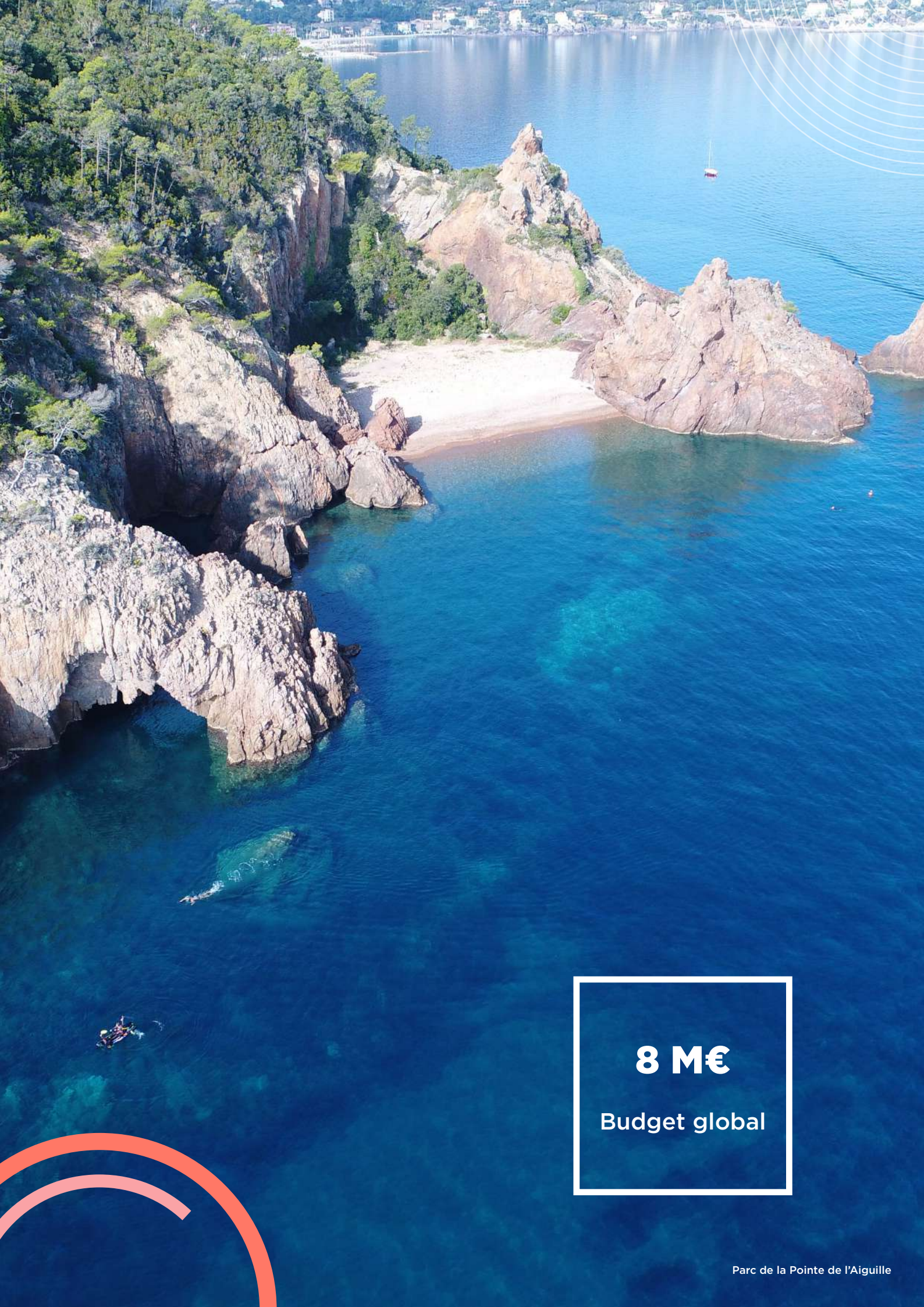
- **Lutter contre les pertes en eau** pour accroître le rendement moyen des réseaux de distribution d'eau du territoire de 70 % à 90 %, en créant un fond de 10 M€ destiné au repérage des fuites et à la réparation de ces réseaux de distribution ainsi que des canaux d'irrigation qui permettra d'économiser près de 32 M de m<sup>3</sup>/an ;
- **Favoriser les dispositifs innovants** utiles pour la gestion de la ressource en eau par le subventionnement majoré de tous les projets de réutilisation des eaux usées traitées (REUT) des collectivités et le lancement d'un

appel à projets GREEN Deal « gestion de la ressource en eau » ;

- **Accompagner le changement de comportement** par le financement de récupérateurs d'eau de pluie pour les copropriétés et particuliers, en complément du dispositif AIME apporté aux agriculteurs, et à titre d'exemplarité par l'installation de dispositifs d'économie d'eau et de suivi des consommations dans les bâtiments départementaux ;
- Mieux connaître, au travers de la **création d'un Observatoire de l'eau** dont l'opérateur est le SMIAGE Maralpin, accompagné d'un comité d'experts, la ressource en eau, et mettre en œuvre des mesures concrètes pour garantir aux Maralpains un accès durable à l'eau (budget de 2 M€), en fédérant les acteurs de l'eau sur le territoire, en lien avec les services de l'État et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. L'objectif est d'être en capacité, à partir d'une connaissance partagée de la ressource et des besoins, d'optimiser la gestion de l'eau, d'organiser la solidarité territoriale et d'anticiper pour être mieux préparé aux périodes de crise.



Lancement du Plan départemental de gestion de l'Eau et de l'Observatoire départemental de l'eau septembre 2022



**8 M€**

Budget global

# Plan Méditerranée

Fort d'un linéaire côtier de 120 km, soumis à une multiplicité d'usages et d'acteurs socio-économiques, **le Département des Alpes-Maritimes** s'est engagé, depuis les années 1980, dans une politique de restauration et de valorisation du milieu marin.

Compte tenu des nouveaux enjeux de territoire et en cohérence avec les directives européennes et les orientations nationales, le Département souhaite développer, à travers son Plan Méditerranée O6, une politique maritime ambitieuse tournée vers la connaissance et la préservation du milieu marin, le développement maîtrisé des activités socio-économiques et la mise en place de nouvelles actions d'éducation et de sensibilisation des scolaires et du grand public.

Le Plan Méditerranée O6 approuvé par délibération de l'assemblée départementale le 7 octobre 2022, a pour ambition de mettre en œuvre de nouvelles actions sur les sites en gestion départementale et à l'échelle du littoral départemental, mais aussi de fédérer les différents acteurs du territoire au sein d'un comité de suivi, instance de pilotage du Plan qui coordonnera l'ensemble des actions engagées.

Conduite en partenariat avec les services de l'État, les collectivités littorales et gestionnaires volontaires, et les acteurs socio-économiques, cette politique s'articule autour des 4 objectifs suivants, déclinés en 47 actions :

- **Connaître et préserver** grâce à des mesures visant au maintien ou au rétablissement de la biodiversité et du

fonctionnement des écosystèmes côtiers. L'objectif est de renforcer l'acquisition des connaissances du milieu marin et de préserver - restaurer la biodiversité.

- **Lutter contre les pollutions** en limitant les apports de macrodéchets et en renforçant la lutte à terre contre les pollutions d'hydrocarbures. Enlever et traiter les macrodéchets immergés et renforcer les campagnes estivales de collecte des déchets auprès des plaisanciers.
- **Maîtriser les usages** afin de limiter les conflits d'usage et les impacts sur les fonds marins. Elaboration d'une stratégie départementale de gestion des mouillages, un accompagnement de l'exercice de la pêche, une valorisation des sites de plongée et agir sur l'impact environnemental des navires.
- **Eduquer, sensibiliser, et communiquer** pour mieux appréhender la fragilité du milieu marin et la nécessité de le préserver. Développement d'actions éducatives, de campagnes de sensibilisation à destination du grand public, développement de nouveaux sentiers sous-marins de découverte.

Le Plan Méditerranée O6 se décline sur une première phase de 5 ans (2023-2027), pour un montant global de plus de **8 M€**. L'ensemble de ces 47 actions portées par le Département fait l'objet d'une recherche de financements complémentaires auprès de différentes institutions.



Pont de Caïros



**81,5 M€**

Budget global

Pont d'Ambo



# Reconstruction des vallées

**81,5 M€ dont 76,1 M€  
au titre des travaux d'infrastructures routières**

Depuis fin 2020 le Département œuvre dans la gestion et le suivi des travaux d'une ampleur sans précédent pour mener à bien la reconstruction de plus de 70 kilomètres de routes départementales endommagées ou totalement détruites par la tempête Alex d'octobre 2020 et de nombreux ouvrages dont plus de 10 ponts.

**Des travaux engagés dans un objectif de résilience et de respect de l'environnement dans le cadre de la politique GREEN Deal du Département :**

Le Département a fait le choix de privilégier au maximum le réemploi des matériaux sur site présents dans la vallée pour l'approvisionnement de tous les chantiers. Une usine de criblage concassage a été installée au golf de Vievola permettant la valorisation de 100 % des matériaux exploités et la réutilisation de 350 000 tonnes. Cette démarche a permis de réduire considérablement l'impact sur le milieu naturel par une gestion raisonnée des matériaux, une gestion en circuit court et de ce fait un bilan carbone optimisé.

Les travaux les plus marquants:

- **RD 6204 : reconstruction des ponts du Caïros et d'Ambo.** En 2022, les travaux ont permis de réaliser les fondations profondes, les appuis de l'ouvrage,

l'assemblage de la charpente métallique en usine puis sur site mais également le lancement des deux ouvrages au-dessus de la Roya pour mise sur appuis définitifs. Les tabliers en béton des ouvrages ont pu être finalisés fin 2022.

- **RD 40 : vallée du Caïros.** De nombreux travaux ont pu être réalisés courant 2022 sur cette route départementale. Travaux de soutènement, de confortement de falaise et de réfection des chaussées.
- **RD 91 : accès à Castérino.** La brèche principale de la RD 91 située en partie basse de la route départementale s'est poursuivie en travaux. L'année 2022 marque la fin des travaux de réalisation de la galerie paravalanche située au-dessus du lac des Mesches. De nombreuses brèches ont également pu être finalisées permettant ainsi l'amélioration considérable des conditions de circulation sur cet axe.
- **RD 6204 : travaux de reconstruction et de résilience.** Les travaux ont permis de restaurer et d'améliorer de façon significative les conditions de circulation et de sécurité des usagers de la route départementale. Les travaux se poursuivront en 2023.



Monastère fortifié de l'Île Saint Honorat et l'abbaye de Lérins

# Le Département au chevet du patrimoine religieux des Alpes-Maritimes

L'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris, le 15 avril 2019, a permis de se rendre compte de la vulnérabilité du patrimoine religieux de notre pays. Dans les Alpes-Maritimes, le patrimoine sacré est exceptionnel par sa densité et sa diversité. Visité chaque année par des centaines de milliers de touristes, il concourt à l'attractivité de notre territoire. L'entretien et la mise en valeur de ces trésors architecturaux et artistiques constituent une charge lourde pour leurs propriétaires, communes, associations et confréries.

Le Département a souhaité s'engager pour les préserver et les sécuriser en créant un dispositif spécifique sur la période 2020-2022. Celui-ci proposait des taux de subvention très incitatifs (jusqu'à 80 % du montant des travaux), permettant aux propriétaires publics comme privés de mettre en œuvre des chantiers de restauration des édifices et des mobiliers qu'ils abritent, qu'ils soient protégés au titre des monuments historiques ou non protégés.

A l'heure du bilan, il apparaît que ce dispositif a donné une impulsion décisive aux **opérations de préservation**, puisqu'il a largement dépassé son objectif. Entre 2020 et 2022, **123 projets ont été aidés**, représentant près de **8,7 M€ de subventions** départementales permettant un volume de travaux global d'environ 15 M€.

En ce qui concerne les édifices, 95 projets ont été subventionnés sur le territoire de 62 communes, atteignant près de 8,4 M€ permettant d'intervenir sur 25 églises paroissiales, 14 églises de hameaux ou de quartiers, 9 chapelles de pénitents, 31 chapelles rurales, 4 lieux de culte réformé, orthodoxe ou israélite, 2 monastères et un sanctuaire.

**Les objets mobiliers** n'ont pas été oubliés,

puisque **28 projets ont été aidés pour 264 000 €**, portant sur des restaurations de toiles ou de panneaux peints (études, mesures conservatoires, restaurations proprement dites).

Le dispositif a contribué à la restauration d'édifices majeurs (chapelle du Saint-Sépulcre à Nice, monastère fortifié de Saint-Honorat à Cannes, chapelle Notre-Dame de Protection à Cagnes-sur-Mer, chapelles de pénitents de La Brigue, chapelles Sainte-Catherine et Notre-Dame-des-Grâces à Breil-sur-Roya, église Notre-Dame de l'Assomption à Eze...), mais il a également profité au patrimoine non protégé, églises paroissiales et chapelles rurales.

Le Département poursuivra son action dans les années à venir, en favorisant l'ouverture à la visite des édifices dans des conditions de sécurité satisfaisantes, en installant des outils et supports d'information relatifs aux édifices et objets mobiliers, en ciblant les édifices majeurs, notamment baroques, mais également les chapelles de pénitents et les chapelles rurales, tout en se préoccupant de la préservation des objets mobiliers (toiles, retables, statuaire, textiles...), particulièrement fragiles. Ces travaux garantissent la pérennité d'un héritage reçu de nos ancêtres, en assurant sa transmission, en bon état, aux générations futures.





Maison des 1 000 premiers jours

# Les solidarités humaines

Chef de file de l'action sociale, le Département des Alpes-Maritimes mène une politique ambitieuse et dynamique dans le domaine des solidarités humaines, avec pour objectif d'offrir un niveau de qualité de service maximum en faveur des Maralpins.

Sortant d'une crise sanitaire d'envergure inégalée, le Département a fait face, au cours de l'année 2022, au déclenchement de la guerre en Ukraine. Plus de 10 000 Ukrainiens sont arrivés sur le sol départemental. Ces populations ont été accompagnées, écoutées et aidées.

Malgré les crises, le Département a mené de grands projets, tout en assumant ses missions régaliennes.

Ainsi, l'année 2022 voit la décision de créer une Maison départementale de l'autonomie afin d'offrir aux Maralpins en perte d'autonomie un lieu unique d'accompagnement.

Les Alpes-Maritimes ont aussi été le premier département à contractualiser avec les services de l'Etat en vue du lancement du projet de « Maisons des 1 000 jours », réelle avancée dans la politique de prévention précoce et d'accompagnement à la parentalité.

De la même manière, en matière de santé, le Département s'est emparé du sujet de la lutte contre le cancer, en s'associant avec le Centre Antoine Lacassagne afin de créer un institut destiné à accompagner patients et aidants.



## L'enfance et la famille

L'année 2022 a amorcé la mise en œuvre de chantiers majeurs et ambitieux de la politique enfance, des projets inédits, structurants et innovants, visant à diversifier l'offre et à améliorer la qualité de la prise en charge et de l'accompagnement des enfants.

**127,4 M€**

**Coût total  
de la politique**

## L'équithérapie

Depuis mars 2022, le Département des Alpes-Maritimes a choisi d'intégrer la médiation équine dans son offre de service à destination des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance. Une puéricultrice salariée du Département, formée à la médiation par les équidés, propose ainsi aux enfants de 2 à 16 ans, en partenariat avec des centres équestres, des séances d'équithérapie, dont l'ambition est de leur apporter un mieux-être, là où les outils plus classiques ne montrent pas d'effet.

Les bénéfices sont réels pour les 25 enfants qui ont pu bénéficier, en tout, de 132 séances individuelles et 24 séances collectives : amélioration de la concentration, gestion des émotions, renforcement de la sécurité affective, lien à autrui, et de façon plus générale, un apaisement, principal objectif recherché.



## Le partenariat avec l'association Rose of Jéricho Nice

Le projet « Rose of Jéricho 06 » a été initié en partenariat avec l'association, qui a proposé de mettre à disposition des enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance un voilier habitable de 16 mètres. Utilisé comme levier éducatif et pédagogique, il a permis à des adolescents, au travers de sorties en mer, de découvrir la navigation, de s'inscrire dans une démarche de cohésion, d'altruisme, d'engagement, de mérite et d'effort, et d'être sensibilisés à la protection de l'environnement marin.

S'inscrivant dans la politique du GREEN Deal, la direction de l'enfance a renforcé cette démarche écologique par une approche des métiers de la mer.

156 enfants âgés de 12 à 18 ans ont ainsi pu vivre cette expérience hors du commun, totalisant entre juin et octobre, 59 sorties en mer, pour 3 206 heures d'embarquement. L'expérience est reconduite en 2023.





Maison des 1 000 premiers jours

## Les Maisons des 1 000 premiers jours

Le Département s'est engagé dans la contractualisation avec les services de l'Etat, notamment pour la création de deux maisons des 1000 premiers jours (MMPJ).

S'étendant du 4<sup>e</sup> mois de grossesse aux 2 ans de l'enfant, cette période clé du développement, soumise à des vulnérabilités et à des fragilités, constitue une formidable phase d'opportunités pour les parents et leur enfant. Répondant à un défi majeur, cette première maison des 1000 premiers jours ouvre ses portes au public en janvier 2023.



## Des actions concrètes en faveur de la jeunesse en faveur des adolescentes

Dans le cadre de la lutte contre la précarité menstruelle initiée par l'Etat, le Département s'est associé aux actions proposées dans les collèges. Ainsi, en lien avec les centres de planification et d'éducation familiale, des séances de sensibilisation sur les thèmes de la santé et de la vie affective ont été dispensées, associées à l'installation de distributeurs de protections périodiques. Pour l'année scolaire 2021-2022, 19 collèges ont ainsi été équipés de distributeurs, 99 classes et 2 173 élèves ont pu bénéficier de séances collectives.

**19**collèges équipés  
de distributeurs**99**

classes

**2 173**élèves ont pu bénéficier  
de séances collectives

## Le dispositif d'accueil des Mineurs non accompagnés (MNA)

L'année 2022 a été marquée par une augmentation considérable des entrées de personnes se présentant comme mineures et non accompagnées sur le territoire départemental, passant de 4049 en 2021 à 4908 en 2022, soit une hausse de 21 %.

Durant cette période de crise, des ouvertures récurrentes de sites ont dû s'organiser en urgence, et des tensions extrêmes ont dû être gérées.

Ainsi, 5 hôtels ont été ouverts et fermés, au gré des disponibilités, dans une période de forte fréquentation touristique, notamment sur le dernier trimestre 2022.

Le ministère de l'intérieur a ainsi été alerté le 11 juillet 2022 sur la situation particulière du département des Alpes-Maritimes et deux propositions ont été formulées : transférer le passage à l'AEM (dispositif d'appui à l'évaluation de la minorité) à la frontière mentonnaise et agir sur les retours d'Italie.

En parallèle, le président des départements de France a été interpellé le 27 septembre sur l'afflux massif de MNA de nationalité tunisienne, inscrits pour un grand nombre d'entre eux dans des réseaux de délinquance, et mettant à mal les dispositifs d'accueil.

Le 30 décembre 2022, le préfet était saisi par le président du Conseil départemental sur la saturation du dispositif de Mise à l'abri et sollicitait la mise à disposition de lieux pour accueillir les mineurs, y compris par voie de réquisition.

De nombreuses pistes permettant d'anticiper les vagues de flux ont été examinées. Des perspectives permettant une augmentation durable de notre capacité d'accueil ont également été explorées, notamment pour les jeunes filles, en situation de très grande vulnérabilité, parfois victimes de traite des humains ou de réseaux de prostitution, parfois encore enceintes ou avec de jeunes enfants.

S'agissant d'une mission sensible, à gestion administrative complexe, une démarche de dématérialisation, permettant d'optimiser le suivi de l'activité a été initiée. Pilotés par le Secrétariat général, des ateliers de travail réunissant la direction des services numériques, la direction de l'enfance et le prestataire Troizaire, créateur du progiciel Nemo Web, ont enclenché la mise en production en juin 2023.

**4 908**  
MNA en 2022

**21 %**  
de hausse  
par rapport en 2021

**5**  
hôtels  
mis à disposition





## L'autonomie

**310,2 M€**

Coût total  
de la politique

**165 M€**

au titre de l'aide aux  
personnes âgées

**145,2 M€**

au titre de l'aide  
aux personnes  
handicapées

## La mise en œuvre du Schéma de l'autonomie 2022-2026

Par délibération prise le 17 décembre 2021, l'assemblée départementale a adopté son premier schéma unique de l'autonomie 2022-2026 qui porte de nouvelles ambitions et développe des synergies fortes avec les politiques départementales en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Le 14 juin 2022 s'est tenu le premier Comité de pilotage du schéma de l'autonomie 2022-2026. **L'un des axes forts décidé a été d'initier dès l'année 2022 la création d'une Maison départementale de l'autonomie (MDA) des Alpes-Maritimes** et sa déclinaison territoriale pour rapprocher l'offre de services départementale au plus près des usagers. La MDA s'est imposée comme un des projets phares au service des Alpes-Maritimes en perte d'autonomie quel que soit leur âge (enfants et adultes en situation de handicap, seniors, ainsi que leurs aidants).

## Les soutiens aux SAAD pour une amélioration de la qualité des prestations

L'Etat a décidé de mettre en place **un tarif minimum pour l'heure APA (Allocation personnalisée d'autonomie) et PCH (Prestation de compensation du handicap)** réalisée par un service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), en le définissant pour 2022 à 22 €. Compte tenu du nombre d'heures réalisées auprès des publics fragiles âgés ou en situation de handicap en 2022 (plus de 4 millions d'heures sur l'APA et la PCH), l'effort financier réalisé par le Département est de plus de 10 M€ compensé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

La loi de financement de la sécurité sociale de 2022 a décidé de la refonte du modèle de financement des services d'aide et d'accompagnement à domicile en créant **une dotation complémentaire** afin de financer une amélioration de la qualité des services rendus aux personnes âgées et en situation de handicap.

Ainsi, en lien avec le schéma départemental de l'autonomie 2022-2026, le Département a décidé de cibler cette dotation de 3 € l'heure sur les 3 objectifs suivants :



accompagner  
des personnes au  
profil spécifique  
(GIR 1 et 2  
ou plan de  
compensation  
> 90 h/mois)



contribuer à la  
couverture des  
besoins de l'ensemble  
du territoire en  
se référant aux  
communes éligibles au  
forfait transport



intervenir sur une  
amplitude horaire  
incluant les soirs, les  
week-ends et les jours  
fériés.

L'appel à candidature lancé en 2022 a permis de retenir 16 SAAD avec lesquels un dialogue de gestion permettra la contractualisation en 2023.

## Centre départemental des métiers de l'autonomie



Dans le cadre de sa première année d'activité, le CDMA a lancé la Journée Départementale des métiers de l'autonomie le 27 juin 2022 qui a touché plus de 200 établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) ainsi que 400 bénéficiaires du RSA. En effet, cette journée a permis de mettre en relation les demandeurs d'emploi avec les acteurs du secteur médico-social afin de répondre aux enjeux d'attractivité et de recherche d'un nouveau vivier de professionnels.

Afin de répondre aux attentes du schéma départemental de l'autonomie, 2 appels à projets ont permis de lancer les actions suivantes :

- Le Réseau ambassadeur porté par le CERSAPO6 vise à susciter des vocations chez les jeunes et demandeurs d'emplois par des actions de communications réalisées par des professionnels ambassadeurs
- La Plateforme de recrutement RH portée par Solidarité domicile, nommée SolidaireJob06, a pour vocation de permettre une mutualisation de personnel et faciliter les recrutements grâce à une CVthèque. Les liens entre le Département des Alpes-Maritimes et la CARSAT Sud-Est ont été renforcés en co-portant une action de prévention des risques professionnels au sein des SAAD du Département des Alpes-Maritimes/CARSAT. 5 SAAD pilotes ont bénéficié d'un diagnostic des risques professionnels et travaillent à la recherche de solutions de prévention modélisables et transposables aux 156 SAAD autorisés par le Département.

## Soutien à la revalorisation des salaires du personnel des établissements pour adultes en situation de handicap

Dans le cadre des accords nationaux LAFORCADE et CASTEX, le Département a soutenu les établissements pour adultes handicapés relevant de sa seule compétence pour le financement des revalorisations salariales décidées par le Gouvernement.

Le financement de ces deux dispositifs ainsi mis en place concernait près de

**600 ETP**

pour un coût de l'ordre de

**2,62 M€**

# Seniors en action

Une offre de loisirs et de divertissement unique.

**28 000**  
seniors inscrits

**66 000**  
places d'activité





# L'insertion

**145,3 M€**

Coût total  
de la politique

**124,5 M€**  
au titre du RSA

taux de sortie  
du dispositif RSA  
pour les nouveaux  
entrants de

**68,8 %**  
dans les Alpes Maritimes,  
contre 57,7 % en région  
PACA\*.

\*Source DROS T4 2022

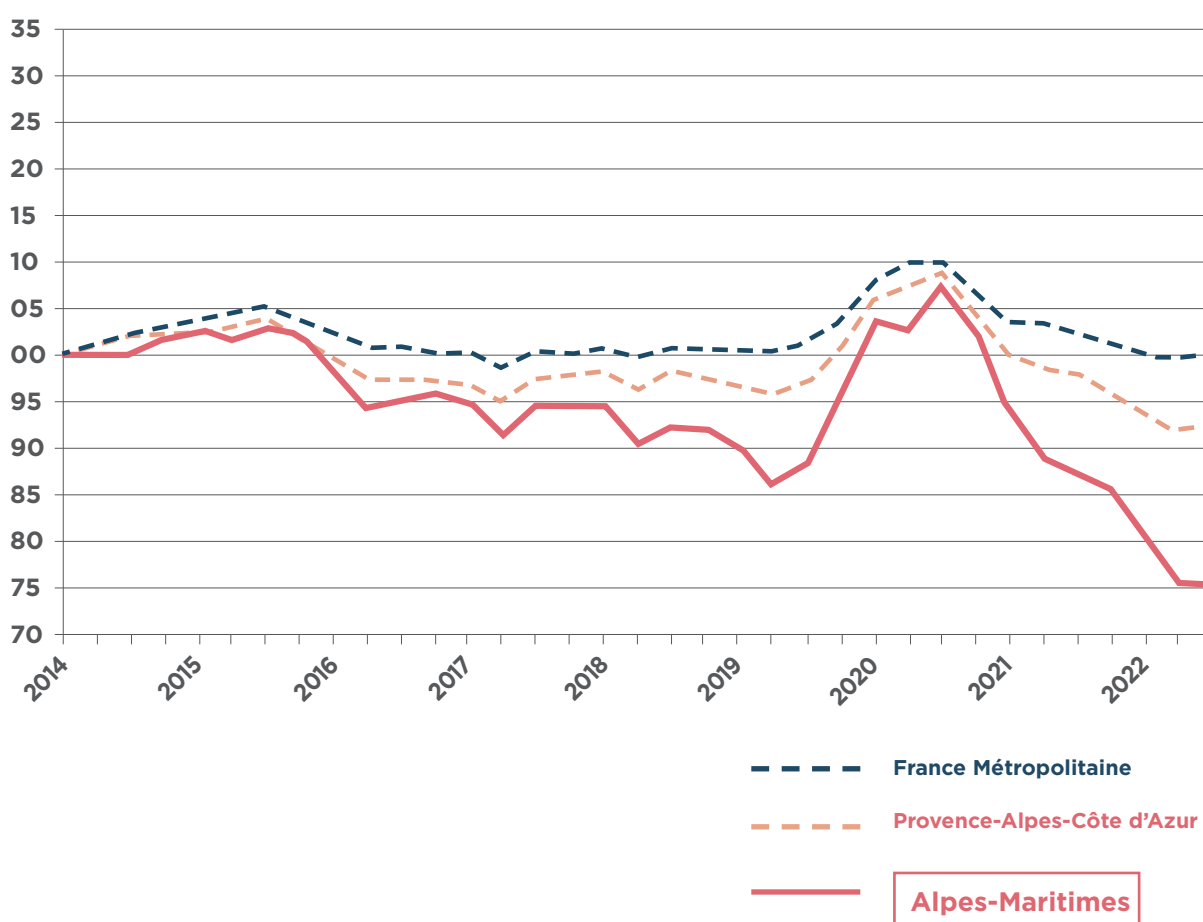
**13 553**  
suspensions générant  
une économie de  
**22 M€**



## La maîtrise du dispositif RSA dans les Alpes-Maritimes : une baisse exceptionnelle du nombre d'allocataires du RSA

Le graphique ci-dessous, issu d'une étude du Drosomètre du 4<sup>e</sup> trimestre 2022, montre l'efficacité de la stratégie maralpine :

Evolution du nombre de foyers allocataires du RSA ( Base 100 : T2 2014)



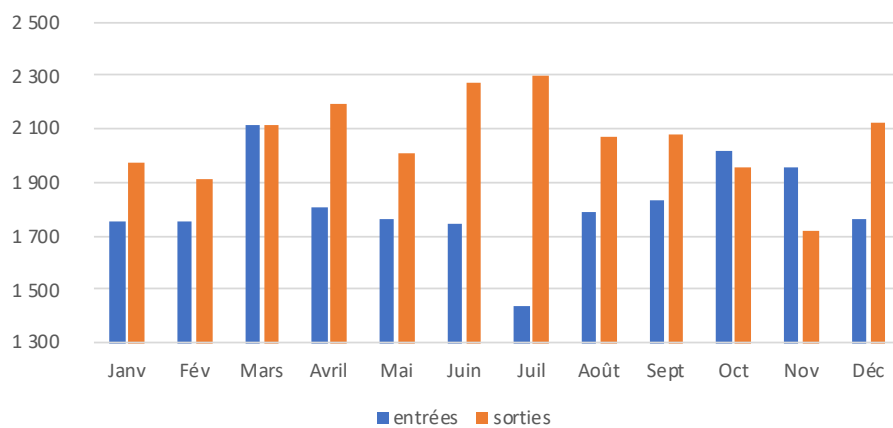
Pour mémoire, cette stratégie consiste à recevoir rapidement chaque bénéficiaire du RSA entrant dans le dispositif et lui proposer un parcours dynamique, orienté vers l'emploi, en favorisant les actions de médiation à l'emploi, mais aussi à porter une attention particulière au juste droit en veillant à l'équilibre des notions de droits et devoirs.

Cette baisse du nombre d'allocataires a eu pour effet une diminution de 15 % de la dépense d'allocation en un an soit une économie de 22 M€ et ce malgré une revalorisation de 4% décidée par l'Etat.

## Une politique Insertion dynamique pour l'emploi des plus défavorisé

En 2022, le Département des Alpes-Maritimes affiche un délai d'orientation des primo-entrants plus de quatre fois inférieur au niveau national. Alors que le plan Pauvreté fixait un objectif de délai d'orientation des primo-entrants à 30 jours, et que la Cour des comptes constatait un délai moyen d'orientation de cette population à 95 jours, la politique volontariste d'« aller vers » menée par le Département a permis de réaliser un délai moyen d'orientation de 21 jours. (Statistiques DRESS 2022).

En 2022,  
**24 730**  
personnes sont sorties  
du dispositif, parfois  
temporairement.



Evolution  
mensuelle des  
entrants /sortants  
RSA 2022

En 2022,  
**12 000 personnes sont sorties**  
**du dispositif et ont retrouvé un**  
**emploi durable**  
**grâce à notre politique**  
**d'insertion professionnelle.**





## Une dynamique Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) forte, des opérations menées à leur terme

---

- création d'une crèche familiale permettant l'accueil d'une vingtaine d'enfants dont les parents ont retrouvé une activité professionnelle ;
- mise en place d'une plateforme permettant de réserver un véhicule lorsque les bénéficiaires reprennent un emploi ;
- tenue de 9 journées de l'emploi territorialisées ayant permis le retour à l'emploi de 36 % des personnes présentes.

## Une politique de lutte contre la fraude attentive au juste droit

---

En 2022, 397 dossiers ont été sanctionnés par une amende administrative.

Depuis juillet 2019, la section Lutte contre la fraude a mis en place des vérifications administratives. Depuis, ce sont plus de 1 000 dossiers par an qui sont vérifiés.

**3 120**  
dossiers de fraude au  
RSA sanctionnés  
par la section Lutte  
contre la fraude depuis  
sa création

soit + de  
**26 809 354 €**  
d'indus fraude  
détectés

**1 671 057 €**  
d'amendes  
administratives  
prononcées  
( au 31 décembre  
2022)

## La santé

La santé s'inscrit aujourd'hui dans toutes les politiques de notre collectivité. Elle contribue à renforcer l'efficacité de nos actions et assure le maintien d'un accès à tous à des soins de qualité.

Le Département participe à la mise en œuvre des plans nationaux, régionaux et départementaux et renforce sa mission de conseil technique sur toutes les questions de santé.

**10 M€**

**Coût total  
de la politique**

## La construction du Plan santé dans toutes les politiques

L'année 2022 a été marquée par la mise en œuvre de plusieurs groupes de travail afin de coconstruire, de manière transversale, le « Plan santé dans toutes les politiques ».

Ce plan a pour objectif d'identifier et valoriser les impacts en santé de l'ensemble des politiques menées par le Département.



# Actions de prévention et de promotion en santé publique

Le Département organise et anime des actions d'éducation en direction des Maralpins afin de développer et encourager des comportements favorables à la santé qui portent notamment sur :

## L'activité du CegiDD :

- **Variole du singe**

En sus de ses actions habituelles, l'activité du CegiDD a été marquée en 2022 par la vaccination liée à la variole du singe (Monkeypox).

La Haute autorité de la santé (HAS) a rendu un avis le 24 mai 2022 recommandant la vaccination des adultes dont le contact avec une personne infectée par le Monkeypox virus est considéré comme à risque, y compris les professionnels de santé exposés sans mesure de protection individuelle.

Le Département des Alpes-Maritimes, via le CegiDD de Nice et ses antennes d'Antibes et Menton, a été habilité par l'ARS, dès le 11 juillet, pour informer, orienter et réaliser les dépistages et la vaccination contre la variole du singe, du fait de ses missions de santé sexuelle.

- **Projet expérimental « CeGIDD augmenté » : « Le 8 Baquis »**

Depuis le 10 décembre 2021, Le Département des Alpes-Maritimes et le Centre LGBT Côte d'Azur proposent tous les vendredis, de 11 h à 21 h, une offre élargie dédiée aux populations LGBTQIA+ par le biais du « 8 Baquis » : dépistage et prévention, gynécologie et suivi hormonal, vaccinations, écoutes et prévention des violences sexuelles, accès aux droits et accompagnement face aux discriminations, téléconsultations.

**2 295**  
vaccinations  
ont été réalisées  
au 31 décembre 2022.

**737**  
consultations médicales  
en 2022

dont  
**264**  
consultations pour  
traitement préexposition  
au VIH (PrEP) et 300  
consultations de  
suivi (addictologie,  
gynécologie, proctologie,  
psycho...).



## Innovation et développement territorial en santé

*Améliorer l'accès aux soins sur l'ensemble des Alpes-Maritimes et principalement dans le haut et le moyen pays, reste une priorité pour le Département.*

### Accès territorial aux soins

Pour prévenir d'éventuelles ruptures en matière d'offre de soins dans certaines parties du territoire départemental, notamment celles définies par le schéma régional de santé 2018-2023, le Département lutte contre les déserts médicaux.

Ainsi, dans le cadre du Plan santé 2023-2028 et du plan départemental de lutte contre la désertification médicale adopté le 23 mai 2022, la collectivité a déployé plusieurs actions au plus près des usagers afin d'apporter les solutions les plus adaptées aux besoins.



En outre, des mesures incitatives en faveur des médecins et des étudiants en médecine, comme l'aide à l'installation et au maintien de professionnels de santé, l'aide à la mobilité et au logement, l'aide au matériel et la bourse d'études, ont été mises en place pour favoriser l'égalité de traitement sur le territoire des Alpes-Maritimes.

*Ouverture  
d'un Centre de santé  
à Puget-Théniers*

inauguré le

**8 février**  
2022

près de

**1 300**  
patients

+ de

**3 200**

actes médicaux divers

(primo consultation,  
consultation de suivi, de  
gynécologie, de prévention,  
tests antigéniques,  
actes infirmiers.)

Cérémonie de remise des prix aux lauréats de l'AAP Santé 2021 - mai 2022



## *Appels à projets santé (AAP) : mission innovation et recherche*

Le 5 mai 2022, le Département des Alpes-Maritimes a lancé son 14e AAP santé, doté d'un budget de 2 M€ « Soutien aux équipes médicales et scientifiques du département pour des innovations techniques dans le domaine de la santé » concernant les équipements dédiés à la recherche médicale et aux améliorations en matière de dépistage, diagnostic et traitement. Les projets ont été examinés et évalués début septembre 2022 par un comité scientifique composé de spécialistes et personnalités éminentes de la santé, présidé en 2022 par le Dr Xavier MORELLI, Président du comité scientifique du Cancéropôle PACA. La sélection définitive a été approuvée par la commission permanente le 7 octobre 2022 retenant ainsi 18 projets pour un montant de 1,7 M€.

**Au total**  
pour les 14 appels à projets santé de 2006 à 2022 :

**284**  
projets lauréats

**36,5 M€**  
ont été mobilisés

# Action sociale en territoire

Le Département, chef de file de l'action sociale : une dynamique engagée auprès des publics les plus vulnérables :

En 2022,

## 158 points d'accueil du public

se sont implantés dans le département :

- des maisons des solidarités
- des centres médicaux sociaux
- des permanences sociales dans les communes rurales ou de montagne
- des centres de protection maternelle et infantile



Un accompagnement social de proximité, avec une couverture départementale permettant à tous les Maralpins d'être reçus à moins de 30 minutes de leur domicile

**+ de 700**

agents au service des usagers pour une écoute, un accompagnement personnalisé, une aide concrète pour améliorer le quotidien des Maralpins

près de

**150 000**  
concitoyens reçus dans les différents services départementaux

## Des aides ciblées au sein de la direction des Territoires et de l'action sociale

### *Les victimes de violences conjugales*

7 assistants sociaux sont formés spécifiquement en victimologie au sein des commissariats et gendarmeries du Département

En relais des services de police et de gendarmerie, ces assistants sociaux spécialisés prennent en charge les victimes et leur apportent une écoute, un premier niveau d'information et une orientation adaptée.

En 2022, près de

**3 000**

entretiens  
ont été réalisés  
auprès de victimes

### *Les adultes vulnérables*

Dans le cadre légal de la protection des majeurs, une mesure d'accompagnement social personnalisé (MASP) préventive, permet le soutien des publics les plus fragiles en matière de gestion administrative et budgétaire : plus de 200 usagers sont ainsi concernés.

Une prise en compte et un traitement de toutes les situations signalées d'adultes en difficulté sont assurés.

## Un réaménagement des services : la Maison des Alpes-Maritimes (MAM) du Cannet

La MAM du Cannet regroupe la Maison des solidarités départementales et la Protection maternelle et infantile, dans un bâtiment entièrement rénové pour une meilleure réponse globale de proximité.



## La solidarité au peuple Ukrainien



Un financement de 200 000 € pour des actions humanitaires et caritatives à destination de l'Ukraine a été attribué par le Département à divers partenaires.

Une coordination avec les services de l'Etat a permis de faciliter l'hébergement d'urgence, l'accès aux droits et le retour à l'emploi en organisant avec Pôle emploi 5 lieux d'accueils dédiés au sein des services départementaux. Plus de 10 000 Ukrainiens sont arrivés sur le sol départemental.

Un rapatriement de 169 personnes a été organisé par les services départementaux, avec la mise en place de solutions d'hébergement et d'un accompagnement adapté.





# Les actions éducatives, sportives et culturelles

Au-delà de ses compétences régaliennes, la collectivité départementale continue d'impulser des politiques volontaristes dynamiques et innovantes dans les sphères culturelles, éducatives, sportives et de la jeunesse avec un objectif de maintenir un niveau de qualité de service maximum à destination de l'ensemble des usagers, tant en termes de ressources humaines que d'accompagnement des partenaires dans leur budget de fonctionnement.

Malgré un contexte économique et sanitaire défavorable, la guerre en Ukraine et la crise de l'énergie, le Département des Alpes-Maritimes a su non seulement soutenir ses acteurs locaux mais également développer de nouvelles missions à travers ses politiques culturelles, éducatives, sportives et en faveur de la jeunesse.

Un plan de soutien exceptionnel de 1,75 million d'euros face à l'augmentation du coût de l'énergie et des denrées alimentaires a ainsi été mis en place en 2022 et a permis aux acteurs de ces politiques de poursuivre leurs actions en dépit de la conjoncture.

Le Département a également adopté deux plans d'envergure autour du devoir de Mémoire et des activités sportives, tout en continuant à entretenir son patrimoine foncier afin que l'accueil des usagers reste toujours optimal, tant dans les collèges que dans les écoles départementales de pleine nature.



# Éducation et enseignement supérieur

**59,9 M€**

Coût total de la politique

dont

**524 000 €**

réalisés au titre de  
l'enseignement  
supérieur

Subvention  
exceptionnelle aux  
collèges publics  
pour faire face à  
l'augmentation du coût  
de l'énergie :

**916 080 €**

Cantine 06 :  
Aide exceptionnelle aux  
réfugiés Ukrainiens avec  
prise en charge totale du  
coût du repas

**37 095 €**

**pour 385 élèves**



Rencontre avec le personnel de la Brigade volante mise en place dans les collèges

## Aides aux collèves

Le contexte économique et la crise en Ukraine n'ont pas entaché la volonté du Département de maintenir son niveau d'aides aux collèves pour que l'accueil des élèves se poursuive dans des conditions optimales.



Collège Beltrame à Pégomas



### Faire face à la hausse de la facture énergétique

L'augmentation des coûts énergétiques a entièrement été prise en charge afin d'éviter de grever le budget en fonctionnement des établissements. C'est ainsi près d'un million d'euros qui a été versé pour subvenir aux besoins conjoncturels.

### Pallier le déficit d'agents techniques

Une politique de gestion des ressources humaines volontariste et de proximité est mise en œuvre. Ainsi, les personnels sont valorisés et accompagnés avec la création de nouvelles formations, un suivi de proximité des carrières et une montée en grade des chefs de cuisine.

Il est également primordial pour le Département de soutenir les établissements scolaires en essayant de maintenir les effectifs au complet.



### Maintenir les budgets de fonctionnement

En période délicate, le Département sait rester à l'écoute des collèves qui ont besoin de maintenir un service de qualité auprès des élèves en proposant toute une palette d'aides sociales et péri éducatives volontaristes destinées à soutenir les familles et agrémenter la pédagogie délivrée par le corps enseignant.

C'est ainsi qu'en 2022, plus de 11 millions d'euros ont été dévolus à la dotation initiale de fonctionnement et près de 6 millions d'euros aux actions volontaristes.



## Amélioration du bâti

Dans les 72 collèges publics et l'Ecole Freinet 4 grands axes sont maintenus en ce qui concerne l'amélioration du bâti : les constructions neuves, les réhabilitations et extensions, les équipements sportifs et la maintenance des collèges.

Les principales opérations livrées en 2022 :

- Construction de 2 préaux au collège André Malraux ;
- Livraison de l'internat du collège Saint-Blaise à Saint-Sauveur-sur-Tinée ;
- Réhabilitation des salles de sciences de 6 collèges (La Chênaie, Les Baous, Cassin, La Sine, Parc Impérial et Roustan).



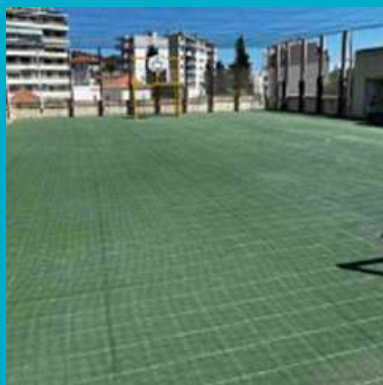
Construction de deux préaux au collège André Malraux à Cagnes-sur-Mer



Rénovation d'une salle de sciences au collège Renée Cassin à Tourette Levens

Pour les équipements sportifs, les principaux travaux comprennent la rénovation des plateaux sportifs et/ou des gymnases de 9 collèges :

- Les Baous à Saint-Jeannet
- Raoul Dufy à Nice
- Pablo Picasso à Vallauris
- Les Vallergues (1) à Cannes
- René Cassin à Tourrette-Levens
- Auguste Blanqui (2) à Puget-Théniers
- Joseph Pagnol et Saint-Exupéry à Saint-Laurent-du-Var



Réfection du plateau sportif au collège Les Vallergues à Cannes



Rénovation du gymnase du Collège Auguste Blanqui à Puget-Théniers

## Lutte contre le gaspillage alimentaire



Un accent tout particulier a été impulsé auprès de l'ensemble des collèges en 2022 pour accentuer la lutte contre le gaspillage alimentaire autour d'actions de sensibilisation animées dans 35 collèges. Des visites dans les exploitations agricoles ont également été effectuées et deux concours ont été organisés dans 26 établissements volontaires et très engagés pour adhérer aux multiples actions composant le kit « anti-gaspi » :

- Concours "Chef, qu'est-ce que tu nous mijotes ? La revanche !" : 11 collèges se sont affrontés autour de la réalisation d'un menu végétarien conforme à la loi EGALIM ;
- Concours de GREEN Slam : « La Brigade SLAM » : 15 collèges inscrits se sont affrontés dans la réalisation d'un slam sur le thème de la lutte contre le gaspillage alimentaire.



## Plan mémoriel

Le Département poursuit son engagement autour de la Mémoire en diversifiant et structurant l'offre d'activités à destination des collèges. Le 7 octobre 2022, il a étoffé l'offre des voyages de la Mémoire en proposant un voyage à Verdun, la poursuite des déplacements à Auschwitz-Birkenau, un déplacement à Caen et sur les plages du Débarquement.

Les établissements qui n'effectuent pas ce voyage ont l'opportunité de se rendre au Camp des Milles.

Un voyage d'approfondissement des connaissances en Pologne à destination des enseignants et des encadrants est désormais également proposé chaque année.

Un renforcement du partenariat conventionnel avec le Mémorial de la Shoah permettra dorénavant de diversifier les activités autour d'ateliers, d'expositions et de formations des agents accueillants du public difficile.

## Enseignement supérieur et recherche



L'assemblée départementale du 7 octobre 2022 a adopté, dans le cadre du Contrat d'avenir, 7 conventions avec des porteurs de projets au titre de la priorité Enseignement supérieur, recherche et innovation, afin de soutenir 12 opérations qui représentent un montant total de 7,53 M€.

Les partenaires sont : l'Université Côte d'Azur UCA, le CROUS Nice-Toulon, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'Observatoire de la Côte d'Azur, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), la Sorbonne Université / IMEV, l'École nationale supérieure des Mines de Paris / Sophia.

**12**  
opérations

un montant total de  
**7,53 M €**

**7**  
partenaires

# Les sports et la jeunesse

Conscient des difficultés de gestion auxquelles les associations sont confrontées et dans la mesure où elles ont subi en 2022 une augmentation de leurs dépenses de fonctionnement en matière d'énergie, le Département a voté un plan de soutien exceptionnel permettant d'augmenter de 15 % la subvention de fonctionnement qui leur a été attribuée en début d'exercice.

**14,5 M€**

Coût total  
de la politique

Plan de soutien  
aux clubs sportifs

**241**

subventions  
complémentaires, pour  
un montant global de

**434 041 €**



## Les écoles départementales de pleine nature

---

Pour sa première année suite à la pandémie, l'année 2022 a été marquée par :

- des écoles départementales qui ont affiché complet avec un fonctionnement identique à celui d'avant la pandémie, suite à la levée des protocoles sanitaires ;
- le développement des premiers séjours de ski à destination des collégiens à l'école des neiges d'Auron.

Les principaux travaux d'amélioration de la qualité de vie réalisés en 2022 dans les 4 écoles départementales :

- remplacement et mise en conformité du système SSI des écoles des neiges de La Colmiane et d'Auron ;
- rénovation complète des sanitaires du rez-de-chaussée de l'école des neiges d'Auron ;
- réfection des sols des circulations et bureaux du 1er étage de l'école des neiges de La Colmiane ;
- réfection des salles de bain et sanitaires de l'école de la mer à Saint-Jean-Cap-Ferrat (travaux achevés en 2023).

**de 48 à 120**  
enfants  
selon  
l'établissement



## Création de l'Outdoor festival 06



**Durant trois jours, le Département des Alpes-Maritimes a proposé, pour la 1<sup>re</sup> fois, aux Maralpins de vivre une expérience de sports nature unique et originale sur tout le territoire.**

Ce festival organisé en collaboration avec l'Italie représente l'événement phare du projet stratégique MITO, financé par le programme de coopération ITALIE-FRANCE ALCOTRA avec des fonds européens. L'ambition de cette manifestation est d'augmenter l'attractivité du territoire compris entre les Alpes et la mer, de la Ligurie à la Côte d'Azur.

**Une programmation dense, riche et variée faisant découvrir la multitude de facettes que propose le territoire maralpin**

Entièrement gratuit et ouvert à tous les publics quel que soit l'âge et le niveau de pratique, ce festival propose de découvrir et pratiquer des activités de pleine nature sur terre, en mer ou dans les airs. Un programme comprenant plus de 60 activités offertes, une mobilisation exceptionnelle des communes, associations, clubs, bénévoles et des sportifs.

**La prochaine édition aura lieu en mai 2024.**







**Ce festival repose sur 4 piliers :**

Outdoor Event, (exposition, projections, conférences...)

Outdoor Compétition, (compétitions officielles)

Outdoor Camp (camp de base avec des animations, exposants, initiations et moments de partages)

Outdoor Expérience proposant des formats innovants de découverte d'activités

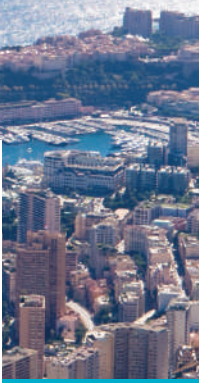


**650**  
expériences gratuites

**140**  
sites dédiés

**60**  
sports  
et activités outdoor

**43**  
ambassadeurs sportifs  
internationaux



# Culture et Patrimoine culturel

## Programme départemental pour la sauvegarde, la valorisation et la mise en réseau du patrimoine fortifié

Le programme a pour objectif de préserver le patrimoine fortifié présent sur le territoire maralpin et de le mettre en valeur, notamment pour accroître l'attractivité touristique du haut pays des Alpes-Maritimes. Il prend en compte les forts construits du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, période la plus riche de l'histoire des fortifications, pour laquelle les Alpes-Maritimes constituent un véritable « conservatoire ». La future Cité des Forts, prévue en 2027, implantée au fort de La Revère, permettra au public de découvrir ce riche patrimoine, et rayonnera sur l'ensemble du département.

**20,5 M€**

Coût total  
de la politique

**5 M€**

Dispositif de soutien de  
5 M€ aux propriétaires et  
gestionnaires d'ouvrages  
fortifiés afin de les aider  
à entretenir et valoriser  
ce patrimoine



Près d'une vingtaine  
de porteurs de projets  
seront accompagnés  
financièrement jusqu'en  
2026

C  
béné  
à ha

An aerial photograph showing a coastal town built on a hillside. In the foreground, a large, multi-tiered stone fortification with several bastions is visible. The town below is densely packed with buildings, many with red-tiled roofs. The sea is visible in the distance. The image is used as a background for a text box in the bottom left corner.

## 6

associations  
ou communes ont  
bénéficié de subventions  
à hauteur de 512 000 €

## Cinéma

# Jean-Paul Belmondo

### Rencontre avec le réalisateur COSTA GAVRAS

Dans le cadre d'un partenariat avec la communauté grecque du département des Alpes-Maritimes, le cinéaste franco-grec est venu au cinéma Jean-Paul BELMONDO pour présenter une rétrospective de son œuvre avec l'envie d'éviter ses succès les plus importants et faire découvrir un autre aspect de sa filmographie : *Compartment tueurs*, *Clair de femme*, *A propos de Nice La suite* et *Adults in the room*.

Le public a répondu présent avec deux séances qui ont affiché complet.

**31 débats**  
ont été co-animés par  
des réalisateurs dont  
COSTA GAVRAS



Rencontre avec le réalisateur Costa Gavras

Le cinéma départemental  
Jean-Paul Belmondo a  
accueilli

**15 festivals**

et organisé

**137 débats**

en lien avec les  
associations locales et la  
Mission Seniors.



## Médiathèque départementale

### *La labellisation Premières pages*

L'accès au livre et à la lecture chez les plus jeunes sur l'ensemble du territoire constitue une priorité de l'action départementale dans ses obligations de lecture publique. Afin d'inciter les médiathèques du territoire et leurs partenaires à développer des projets autour de l'éveil culturel, différents types d'outils d'animation sont proposés à la réservation et au prêt (tapis de lecture, tabliers de comptine, structures d'animation).

**113 prêts**

ont été réalisés en 2022  
(contre 28 en 2021).

**199**

***kamishibai***

(théâtre en bois japonais)  
ont été empruntés durant  
l'année.

### **Former pour éveiller à la lecture dès le plus jeune âge**

La médiathèque départementale a inscrit dans son programme 6 formations dédiées spécifiquement aux enjeux de l'éveil culturel (Co-construire un tapis de lecture, Je chante avec les bébés, Comité de lecture d'albums). Ces formations sont ouvertes aux professionnels et bénévoles des structures de lecture publique mais également aux professionnels de la petite enfance, de l'animation et de l'éducation. 93 professionnels ont été formés en 2022. La médiathèque départementale a, enfin, créé un partenariat avec la Direction de l'enfance à destination des structures de protection médicale infantile (PMI). Elle réalise soit des actions en direct soit en association avec les bibliothèques municipales.

Ces actions visant à sensibiliser notamment les enfants de 0-3 ans et leurs familles à la lecture, ont contribué à l'obtention de la labellisation Premières pages délivrée par le Ministère de la Culture.

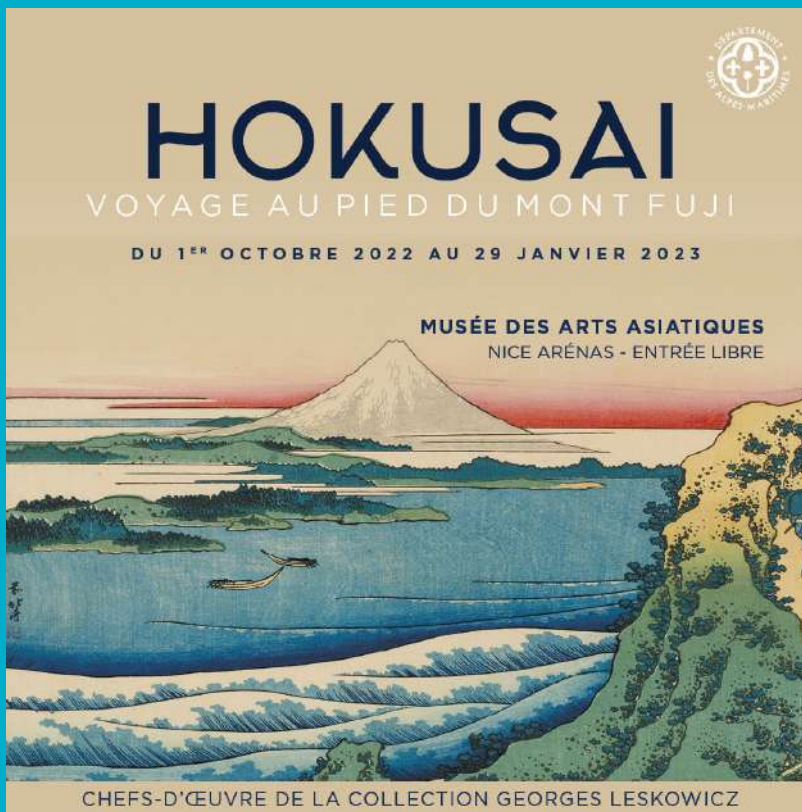
# Musée des arts asiatiques

## Exposition « Hokusai - Voyage au pied du mont Fuji – Chefs-d'œuvre de la collection Leskowicz »

Cette exposition a été réalisée en collaboration avec la collection Leskowicz qui conserve un des ensembles d'estampes japonaises les plus importants en mains privées. Elle a permis de présenter les estampes d'Hokusai de la collection Leskowicz dans un parcours organisé autour du voyage et du paysage dans l'œuvre de cet artiste majeur de l'ukiyo-e.

Exposition la plus fréquentée en 25 ans d'existence du musée.

**70 929**  
visiteurs en 4 mois.



Une exposition populaire et de proximité puisque 80 % des visiteurs étaient originaires des Alpes-Maritimes. Cet événement a attiré un public transgénérationnel, permettant, et c'est là son plus grand succès, aux plus jeunes de découvrir la version originale de la célèbre Vague d'Hokusai.

**83 000**  
visiteurs en 2022





# Des événements culturels de grande ampleur

---

Tout au long de l'année, les Alpes-Maritimes accueillent artistes et festivals pour le plus grand plaisir de ses habitants et des touristes : du classique au jazz, de la littérature aux œuvres de musées, du chant à la danse, du théâtre au cinéma. La programmation abondante et éclectique rythme les soirées de milliers de Maralpins qui accèdent gratuitement à des spectacles de qualité sur l'ensemble du territoire. La volonté du Département de rendre la culture accessible à tous se traduit en 2022 par une politique événementielle ambitieuse proposant plus de 700 spectacles gratuits.

**+ de 700**

concerts  
et spectacles  
gratuits

**+ de 1 500**

artistes  
et techniciens

**+ de 1,8 M€**

de budget alloué  
aux événements  
culturels en 2022



Concert dans le cadre des Soirées estivales  
Peymeinade - Juillet 2022

---



## Eté 2022

# Les Soirées estivales : le plus grand festival à ciel ouvert

La 27<sup>e</sup> édition a remporté, cette année encore, un vif succès. Jazz, blues, rock, chansons françaises, musiques classiques, traditionnelles ou venues d'ailleurs mais encore théâtre, humour magie... Comme chaque année, le Département a fait le pari de l'éclectisme avec une programmation variée de très grande qualité et pour tous les publics.



**+ de  
100 000**  
spectateurs et

**157**  
communes

**+ de 450**  
spectacles  
gratuits

**33%**  
de spectacles nouveaux

**200**  
groupes et  
**1540**  
artistes et techniciens



**NOUVEAUTÉ**

## La programmation dans la poche

La création de l'application « Soirées Estivales » en 2022 vise à faciliter l'accès à la programmation. Application disponible sur IOS et Android



**+ de 4700** téléchargements



8

communes  
Peille, Puget-Théniers,  
Le Rouret, Bonson, Cap  
d'Ail, Saint-Martin Vésubie,  
Villeneuve Loubet, Valberg)

## Le festival des mots

---

L'édition 2022 a offert 8 grands voyages dans 8 communes du département pour partager un moment de culture avec des grands textes de littérature. Des comédiens de renom ont prêtés leurs voix : Michel Boujenah, André Dussollier, Stéphane Freiss, Anne Parillaud, Astrid Veillon, Denis Podalydès, Anne Brochet et Gwendoline Hamon.

+ de 2 000  
spectateurs

## Folies des lacs

---

Pour sa 22<sup>e</sup> édition, Les Folies des lacs se sont installées toute l'après-midi sur les bords du lac de La Colmiane en proposant de vivre une journée de concerts inoubliables avec une programmation de musique actuelle de 3 concerts entrecoupés de sets de DJ dont Madame Monsieur.

## Jazz art Lympia

---

Jazz art Lympia a proposé sa 4<sup>e</sup> édition en transformant le toit terrasse de l'Espace culturel Lympia en un club de jazz à ciel ouvert lors de 6 soirées inoubliables pour + de 2000 personnes sur fond de musique jazzy et de soleil couchant.





C'est pas classique - décembre 2022

**17<sup>e</sup>**  
edition

# Festival C'est pas classique

---

Depuis 2005, C'est pas classique illustre la volonté du Département d'une culture de qualité, plurielle, vivante et accessible au plus grand nombre. Pour la 17<sup>e</sup> édition cette année, le Palais Acropolis a accueilli une nouvelle fois plus de 50 concerts et animations gratuits avec une programmation riche et variée et une attention prononcée pour le jeune public offrant des spectacles, des ateliers et des animations pour éveiller leur sens musical. Sans oublier les rendez-vous incontournables des temps forts du festival joués dans la célèbre salle Apollon d'Acropolis qui a mis à l'honneur cette année le Grupo Compay Segundo, Johnny symphonique Tour dirigé par Yvan Cassar et Thibault Cauvin, concert en exclusivité et retransmis sur France 3 National. Lors de cette édition, le festival C'est pas classique a tiré définitivement sa révérence au Palais Acropolis, suite au projet de destruction de l'établissement pour se réinventer en 2023.

---

**50**  
concerts  
en 2022

**+ de**  
**500 000**  
spectateurs  
depuis 2005

**+ de 1000**  
concerts gratuits  
depuis 16 ans



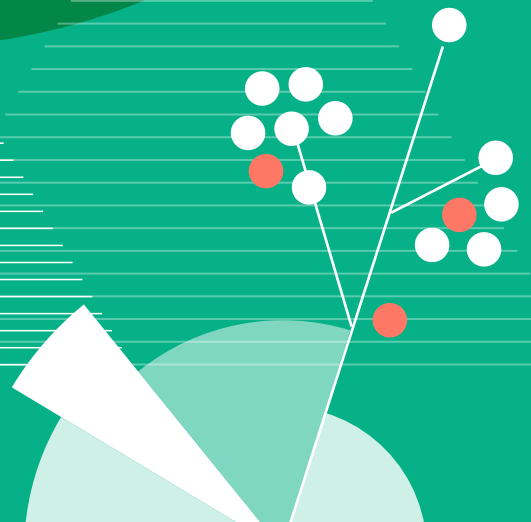
# L'aménagement du territoire

Engagé de longue date dans la protection de l'environnement, le Département a poursuivi ses actions de préservation de la biodiversité dans les espaces naturels sensibles et les zones marines protégées, de prévention des incendies de forêt et d'accompagnement sanitaire pour renforcer la sécurité de tous.

La gestion et la protection de la ressource en eau, par la mise en place, fin 2022 du Plan Méditerranée 06 et du Plan départemental de gestion de l'eau sont venues renforcer cette ambition.

Le Département est fortement impliqué à travers une politique agricole ambitieuse, pour protéger et structurer le territoire, en aidant les exploitations à s'adapter aux changements climatiques et à l'enjeu nécessaire que représente l'alimentation durable et locale.

Il a également poursuivi le développement de projets contribuant à l'attractivité du territoire, notamment dans le cadre de sa politique de solidarité territoriale, et renforcé son partenariat grâce à la mise en place des contrats de territoires urbains conclus avec les 5 EPCI et leurs villes centres.



# L'environnement

**12 M€**

Coût total  
de la politique  
(hors GREEN Deal)

**3 millions**

de visiteurs  
dans les 19 parcs naturels  
départementaux  
terrestres

**83**

espaces, sites  
et itinéraires  
sont désormais  
inscrits au PDESI

**15**

nouveaux sites  
mise à l'étude

**15 à 17**

patrouilles de  
surveillance de la forêt  
durant 75 jours

**128**

alertes sont parvenues  
à Central Vert pour 111  
interventions dont 36  
départs de feux avérés

## Le Plan départemental des espaces et itinéraires (PDESI)

*Le Département met en œuvre la stratégie départementale de pérennisation des sports de nature en s'appuyant sur les travaux de la Commission départementale des espaces, sites et itinéraires.*

En 2022, l'aménagement de la grotte du chat à Daluis permettant de préserver le patrimoine géologique et biologique tout en pérennisant la pratique de la spéléologie a été finalisé.



9

Postes de guet activés  
du 24 juin au 16  
septembre 2022

549

réserves d'eau

Parc Naturel Départemental de Roquevignon

**Dans le cadre de la gestion et de l'entretien des itinéraires inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)**, le Département, au-delà des interventions réalisées en régie, a effectué de nombreux travaux d'amélioration et de sécurisation des itinéraires. Plus de 70 chantiers ont été menés pour un montant de près de 3,1 M€. Parmi ces travaux, nombreux ont été dédiés à des sentiers impactés par la tempête Alex, y compris en zone cœur du Parc national du Mercantour.

En parallèle, afin de diversifier l'offre de randonnée, de nouveaux panneaux ont été mis en place, dans le secteur du haut Cians et des Préalpes grassoises, qui vont être étendus à d'autres secteurs clés pour l'activité de randonnée. Ces randonnées sont disponibles directement sur le site du Département en flashant les QR codes présents sur les panneaux ou auprès des mairies ou Offices de tourisme concernés, en version imprimée.

## **Partenariats avec le Parc national du Mercantour (PNM) et le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur (PNR)**

---

Renouvellement de la convention pour 2022-2027 avec le PNM pour la préservation de la biodiversité, et la valorisation du patrimoine culturel architectural et fortifié. Mise en œuvre d'un développement durable agricole, touristique, énergétique, promotion de la transition écologique, de la lutte contre le réchauffement climatique, de la pollution lumineuse, du renforcement de l'éducation à l'environnement et de la sensibilisation aux enjeux de préservation.

Le Département a participé à hauteur de 225 000 € au budget du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, représentant 25 % du montant total des cotisations statutaires.

## **Le laboratoire vétérinaire départemental (LVD)**

---

Le LVD a contribué à la surveillance du COVID dans les eaux résiduaires au sein du réseau COMETE. A la suite du plan d'urgence de la peste porcine africaine (PPA), mise en place d'une formation destinée aux acteurs de la surveillance (chasseurs, agents de l'Office français de la biodiversité, agents du Parc national du Mercantour). Dans le cadre de la biosécurité, des prélèvements sur des sangliers ont été analysés.





Parc Naturel Départemental de la Grande Corniche

PARC NATUREL  
DÉPARTEMENTAL  
DE ROQUEVIGNON

**16**

hectares supplémentaires  
en 2022 avec une  
extension nord-ouest

## La préservation, la valorisation et l'entretien des Parc naturels départementaux (PND)

Afin de protéger les parcs naturels départementaux (PND) des dispositifs composés de bornes escamotables, destinés à empêcher l'entrée des véhicules, ont été installés sur les 10 emplacements les plus exposés.

Des opérations de restauration du patrimoine sont programmées chaque année, en 2022 : restauration d'anciennes restanques et finalisation du jardin de l'évêché, aux Parcs du Vinaigrier et d'Estienne d'Orves.

Dans le cadre de la protection de la biodiversité et du patrimoine naturel, des nichoirs à chiroptères et des cavités dédiées aux chauves-souris ont été aménagés et implantés dans le Parc naturel départemental de la Grande Corniche.

**2,1 km**

cheminement nouveau  
aménagé à vocation  
sportive (trail)  
et familiale (promenade)  
en utilisant au mieux la  
topographie du site.

### Les principales opérations d'entretien et de travaux en 2022

Réalisation d'un parvis en béton désactivé et réseau d'évacuation des eaux pluviales au Fort de la Drête, transformation des garages de la base Force 06 de Roquesteron pour y accueillir sur le même site le centre d'exploitation routier, fourniture et pose d'un modulaire de stockage et reprise de la toiture de la base Force 06 à Breil-sur-Roya.

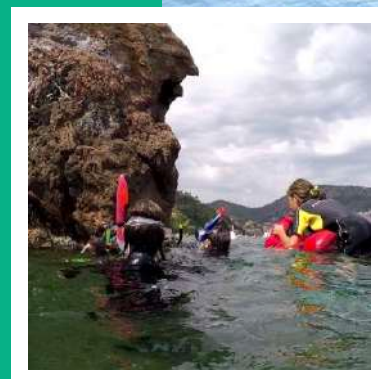
## Le milieu marin

---

### *La mise en œuvre du programme d'actions du Parc maritime départemental Estérel-Théoule*

Élaboration du Plan de gestion sous maîtrise d'ouvrage du Conservatoire du littoral, avec organisation d'ateliers de concertation avec les usagers et les institutionnels, élaboration du programme d'actions prévisionnel sur une période de 5 ans qui devra être validé par les gestionnaires.

Animations randonnées palmées sur le sentier sous-marin de la Pointe de l'Aiguille, avec organisation de 4 journées spécifiques réservées aux personnes en situation de handicap, activité encadrée par le Comité départemental 06 HandiSub de la Fédération française d'études et de sports sous-marins.



### *Restauration écologique par l'implantation de nurseries artificielles dans le port de Villefranche Darse (Villefranche-sur-Mer)*

Ce projet de restauration écologique des petits fonds côtiers a pour objet de favoriser la réhabilitation de la fonction de nurseries dans les ports départementaux de Villefranche-sur-Mer. Ce programme bénéficie de subventions de l'Agence de l'eau et de la Région Sud Provence-Alpes-Côte D'Azur.

Les comptages ont permis de caractériser les peuplements présents et montrent une augmentation nette de la densité et du nombre d'espèces de juvéniles sous les pontons équipés.





## Emploi, tourisme et attractivité territorial

**9,2 M€**

Coût total  
de la politique

### Les aides économiques suite à la tempête Alex

En complément des aides déjà versées en 2020 et 2021, le Département adhère au fonds de concours de l'Etat (4 M€) à hauteur de 500 000 € pour relancer l'économie des vallées sinistrées en ciblant les acteurs économiques de celles-ci.

Les commissions d'attribution ont débuté en 2022. Depuis, 6 commissions se sont déroulées, 50 dossiers, principalement situés dans les vallées de la Roya et de la Vésubie, ont été présentés pour un montant total de 1 842 525 € dont 277 948 € imputés sur l'aide départementale.

## L'emploi

### *Inauguration du Campus Sud des Métiers*

Le Département a participé à hauteur de 2 M€ pour le financement des espaces de formation d'une surface de 14 900 m<sup>2</sup> et un coût de 60,9 M€.

Implanté au sein du quartier Nice Méridia, labellisé « Investissement d'avenir » par l'Etat, il accueille près de 2 000 étudiants-apprentis. Plusieurs centres de formation en alternance (CFA) sont regroupés, ainsi que quatre structures auparavant disséminées sur le département.

Ce campus est complété par une résidence pour jeunes alternants de 100 logements et de 48 logements locatifs pour actifs. Le programme est réalisé par la Société d'économie mixte départementale Habitat 06.

Participation  
à hauteur de

**2 M€**

**14 900 m<sup>2</sup>**



Inauguration du campus Sud des Métiers - septembre 2022

# Le tourisme

---

Le Comité Régional du Tourisme Côte d'Azur France (CRT CAF) est la structure de développement de la marque Côte d'Azur France, en charge de la promotion et du développement touristique de l'ensemble des Alpes-Maritimes en lien avec le Département. **En 2022, le Département a renouvelé son soutien au CRT CAF en allouant des subventions à hauteur de 3,8 M€ pour la réalisation de son plan d'actions et pour le développement des actions de communication et de marketing 2022.**

Cette subvention a permis au travers de la marque #CotedAzurFrance de promouvoir la destination mer & montagne, en particulier sur les ailes de saison auprès de clientèles ciblées. Les objectifs stratégiques du CRT CAF en faveur de la création de séjours touristiques supplémentaires hors saison estivale ont été ainsi confortés.

Grâce au soutien départemental, le CRT a pu renforcer ses actions dans le contexte de reprise touristique post-Covid. Dans ce cadre, la campagne de communication fédérée avec les partenaires offices de tourisme azuréens a été prolongée sur l'automne/hiver, les actions de promotion 2022 sur le marché domestique (salon grand public) ainsi que sur les marchés européens de proximité ont été renforcées et les actions relatives au tourisme durable ainsi que les contenus en vue de la valorisation du Festival des jardins édition 2023 ont été amplifiées.

Le CRT a participé à un nouvel événement créé par France Montagnes à Paris du 10 au 12 novembre 2022 ce qui permis de valoriser les stations et le haut-pays des Alpes-Maritimes avant la saison d'hiver. Il s'est également investi dans la prospection d'un nouveau marché prometteur aux côtés d'Atout France, l'Inde.

Tyrolienne de La Colmiane © Lionel Lecourtier



Train des pignes © Clément Leilèvre - CCAA



Musée sous-marin en baie de Cannes, îles de Lérins © Jason deCaires Taylor





## L'agriculture

---

L'année 2022 a vu la mise en œuvre du nouveau plan agricole et rural autour de 6 grands thèmes : la protection du foncier agricole, le soutien à l'installation des agriculteurs, l'accompagnement des agriculteurs dans leur démarche environnementale, le développement des circuits courts en faveur d'une alimentation collective durable et de qualité, le soutien aux filières agricoles et la gestion des risques sanitaires et environnementaux.

### *Les aides agricoles aux investissements et à la modernisation des exploitations agricoles (AIME).*

La convention signée avec le Conseil régional a permis au Département de poursuivre son action. Ainsi, en 2022, 75 dossiers ont pu être soutenus pour un montant total de 1 611 933 €. 56 % concernaient l'élevage, 44 % le maraîchage.

**75**  
dossiers

**1 611 933 €**







## *Le Département des Alpes-Maritimes au Salon international de l'agriculture à Paris du 26 février au 6 mars 2022.*

A travers son stand, véritable vitrine des produits traditionnels locaux, le Département en partenariat avec la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes a fait la promotion des productions de qualité : olives, légumes, bières, vins, miel... Pendant 9 jours, les agriculteurs locaux ont ainsi été mis à l'honneur autour d'animations et de dégustations journalières.

## *Foncier agricole : mise en place de deux outils stratégiques*

- la Commission départementale d'aménagement foncier (CDAF) dans le but de travailler sur la remise en culture des friches agricoles et foncier agricole
  - les Périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PPEANP).
-

# Logement

**7,3 M€**

Coût total  
de la politique



## Soutien à Habitat 06, opérateur immobilier du Département

---

Habitat 06 intervient dans la production de logements locatifs et en accession à la propriété. Son action concerne tant la construction neuve que l'acquisition-amélioration, sans exclure la reprise de patrimoines existants. Elle privilégie les opérations en centre-ville, centre-bourg ou tissu urbain existant, dans le respect de la politique d'Aménagement et de développement durable du territoire.

Au regard de l'importance de la demande et de la difficulté actuelle des opérateurs existants à répondre à cette demande par une offre adaptée, l'opérateur départemental contribue de manière significative aux réalisations d'opérations exemplaires d'accession à la propriété pour les ménages aux revenus modestes.

Enfin, il doit également répondre aux besoins urgents de résidences pour des populations spécifiques telles qu'étudiants, seniors, saisonniers ou personnes à mobilité réduite.

L'année 2022 fut marquée par :

- la relance de la production de logements avec l'agrément de 151 logements, la mise en chantier de 90 logements neufs ;
- la livraison de 251 logements en 3 résidences ;
- un renforcement des fonds propres d'Habitat 06 avec une augmentation de capital réservée du Département des Alpes-Maritimes de 5,7 M€ ;
- la vente du foyer Les Clémentines à Cannes (24 PLS) ;
- la reprise de l'inflation et la hausse du taux du livret A ;
- la 1<sup>re</sup> année « pleine » d'activité de la résidence Pure Montagne Resort et l'abandon de la créance.

## Habitat rural

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'amélioration de l'habitat rural, le Département soutient tous les travaux de rénovation accomplis sur du bâti d'habitation ancien (plus de 20 ans) en zone rurale. Le taux ainsi que le plafond de subvention varient selon la nature des travaux (intérieur, toiture, façade), la localisation (zone montagne ou rurale, habitat groupé ou isolé) et le type de résidence (principale ou secondaire).

Dans le cadre de la protection de l'architecture locale, le Département soutient les réfections de toiture réalisées en matériaux traditionnels (lauze ou bardeau de mélèze). Le montant de l'aide varie en fonction de la surface du toit et du matériau utilisé

**Ainsi, en 2022, 171 logements ont bénéficié d'un soutien départemental pour un montant total de 425 788,74 €**



Rénovation de toiture à Roure © CAUE

Architecture locale

**4**

dossiers pour

**9 827,58 €**

Façades

**74**

dossiers pour

**291 087 €**

Amélioration  
de l'habitat

**93**

dossiers pour

**124 874 €**

## Fonds de solidarité logement (FSL)

---

Au cours de l'année 2022, le FSL a attribué :

- 577 000 € au titre des aides collectives (subventions aux associations agissant dans le cadre du logement) ;
- 350 310 € au titre des aides individuelles (aides à l'accès et au maintien dans le logement et paiement des factures de fluides eau et énergie).

1 341 ménages en difficulté ont aussi pu être aidés sur l'année 2022. Les aides financées par le FSL ont contribué à l'accession et au maintien, dans leur logement, de ces ménages en situation de précarité, dont 314 aidés pour le paiement des factures de fluides en souffrance (eau, électricité et gaz).

Pour l'année 2022, les aides aux associations ont été plus importantes qu'en 2021, ce qui a permis d'aider un plus grand nombre de familles (621 familles aidées contre 583 en 2021). Quant aux aides individuelles, 720 ménages ont pu être aidés en 2022 contre 1 396 ménages en 2021 ; cette baisse s'expliquant par un contexte socio-économique favorable dans notre département (climat clément, plein emploi, efforts des ménages à contrôler leurs dépenses).

## La solidarité territoriale

**80,8 M€**

Coût total  
de la politique



**10**  
contrats de territoires  
urbains conclus

## Bâtir le territoire de demain : Les contrats de territoires urbains

---

Le Département renforce sa politique de solidarité territoriale à travers la mise en œuvre d'outils de contractualisation avec les intercommunalités urbaines et leurs communes centres, et élabore ainsi un projet commun pour favoriser le développement durable des Alpes-Maritimes et améliorer la qualité de vie des Maralpins.

Ces contrats regroupent en un document unique tous les financements prévus par signataire, représentant une aide départementale de plus de 150 M€ sur 6 ans pour 138 projets générant ainsi un effet levier considérable pour le développement du territoire maralpin avec plus d'un milliard d'euros d'investissement.

avec les  
**5**  
EPCI urbains  
(MNCA, CARF, CAPG,  
CAPL, CASA)

## Opérations les plus significatives réalisées en 2022

- **834 900 €** au titre de la création d'une salle multifonctionnelle à Cannes La Bocca, à proximité du quartier Frayère, prioritaire de la politique de la ville ;
- **750 000 €** au titre de la requalification du Ponton de la Darse à Cannes ;
- **256 000 €** au titre de l'aménagement d'itinéraires cyclables à Cannes, dans le cadre du plan Vélo ;
- **8 700 000 €** au titre de l'aménagement de la sortie ouest de la voie Mathis - Phase 1 à Nice ;
- **1 703 566 €** au titre de la création de la zone d'activités économiques de Saint-Martin-Vésubie ;
- **1 767 000 €** au titre de la construction d'une résidence autonomie au quartier Saint Louis à Cannes ;
- **1 920 000 €** au titre de l'aménagement d'un campus universitaire vert dans l'ancien palais de justice de Grasse ;
- **800 000 €** au titre de la requalification du quai Bonaparte à Menton ;
- **2 864 500 €** au titre des risques et de la sécurisation des tunnels routiers (tunnels A. Liataud / Malraux - Phase 1) à Nice ;
- **657 500 €** au titre de la réhabilitation du boulevard Gambetta à Nice (pistes cyclables, bus à haut niveau de service, trottoirs végétalisés) - Phase 1.

## Europe

**RENFORCEMENT DES MOYENS  
MIS À DISPOSITION DE LA  
RECHERCHE  
DE FINANCEMENTS  
EUROPÉENS**

**628 774 €**

de subventions encaissées par le Département grâce aux programmes transfrontaliers ALCOTRA et MARITTIMO, ainsi que transnational EUROMED



**GRASSE CAMPUS**

## Transformation numérique et relation usagers

**4,4 M€**

Coût total  
de la politique

# Dématérialisation et simplification des démarches administratives



Le portail « Mes Démarches 06 », lancé en 2019, s'est enrichi de nouveaux formulaires en 2022, et propose ainsi plus de 110 démarches en ligne.

Parmi les nouveautés : **les aides à la mobilité électrique, la rénovation énergétique des logements, ou encore à l'installation de récupérateurs d'eau de pluie, les inscriptions à la tournée Handi Voile 06 et aux activités du programme Ac'Educ pour les collègues...**

Et toujours, les appels à projets (SMART Deal, GREEN Deal, gestion de l'eau), les inscriptions aux activités, expositions et Festivals proposés par le Département, les aides sociales, et des actions plus ponctuelles mais urgentes comme le recensement des propositions d'hébergements pour les déplacés d'Ukraine en mars 2022.

Les usagers (particuliers, associations, collectivités) plébiscitent ce guichet unique, et y ont réalisé, en 2022, **plus de 65 000 démarches**, soit une augmentation de 30% par rapport à 2021.

Simple d'utilisation, bénéficiant d'une interface plus épurée et d'une expérience utilisateur améliorée, ce portail permet aussi, à tout moment, le suivi en ligne des démarches et des échanges facilités avec les agents instructeurs (demande de pièces complémentaires, précisions etc.).

**La dématérialisation des traitements et des flux internes se poursuit également**, à la recherche d'une meilleure performance de l'administration dans le traitement des dossiers (rapidité, traçabilité, collaboration entre services, réduction de la circulation du papier) : traitement entièrement numérique des demandes de subventions jusqu'au paiement, gestion électronique du courrier, dématérialisation des bons de commande, mise en œuvre de saisies automatisées par robot...

En 2023, le portail « Mes Démarches 06 » bénéficiera d'une **refonte ergonomique complète**, pour en améliorer encore le niveau d'accessibilité (selon le RGAA) et le parcours utilisateur.

Plus de  
**65 000**  
démarches réalisées sur le portail « Mes Démarches 06 » par les usagers du Département (particuliers, professionnels et associations) soit 30% d'augmentation par rapport à 2021

**100 %**  
des dispositifs d'aides pérennes (APA, AAH, culture, éducation, sport ont été dématérialisés et sont accessibles sur « Mes Démarches 06 »

## Lutte contre la fracture numérique

Pour ne laisser personne au bord du chemin face au développement des usages numériques, le Département a adopté en octobre 2022 une ambitieuse **stratégie de lutte contre la fracture numérique**, et s'engage, aux côtés des autres acteurs maralpins (collectivités, administrations, associations, etc.) dans une action structurante, notamment pour favoriser **l'autonomisation et la formation au numérique des usagers** et encourager la structuration d'un réseau de médiation numérique.

Les **7 conseillers numériques « France services »** (CNFS) recrutés en 2021 ont accompagné, en 2022, **plus de 1 200 usagers lors d'ateliers collectifs ou individuels sur tout le territoire** : Vésubie, Tinée et Plan du Var, pays grassois, Menton et vallée de la Roya, vallées du Var et de l'Estéron, Nice et périphéries.

Ils ont pour mission de sensibiliser les maralpins aux enjeux du numérique (cybersécurité, données personnelles) et de les rendre autonomes pour leurs démarches administratives en ligne et pour les usages numériques quotidiens incontournables.

Le Département soutient également le projet de **Banque du Numérique**, porté par l'association du même nom, qui vise à identifier – par le biais des « accompagnants » (par exemple les travailleurs sociaux) – les **besoins des maralpins en matériel numérique et à leur proposer du matériel reconditionné collecté auprès d'organismes du territoire**.

En 2023, le Département distribuera aux publics prioritaires, par le biais des CNFS notamment, des **pass numériques**, permettant de financer des formations numériques complémentaires, dispensées par des partenaires qualifiés.

**400 000 €  
par an**

investis dans la lutte  
contre la fracture  
numérique  
par rapport à 2021

**1 200**

usagers accompagnés  
par les 7 conseillers  
numériques  
« France services »

## Proximité et lien humain pour l'information et l'accompagnement des maralpins

**Chef de file des solidarités sociales et territoriales, le Département affirme et renforce son rôle d'acteur du service public de proximité.**

Les agents des **11 Maisons du Département accueillent les usagers pour les renseigner sur leurs droits, leurs démarches, et les aider à leur réalisation**, y compris en ligne, dans des lieux conviviaux et adaptés à un accompagnement personnalisé.

La labellisation « France services » des 11 MDD assure l'accès à un large éventail de services, pour les démarches et les droits des **9 partenaires du bouquet** : CAF, CPAM, CARSAT, CDAD, DDFIP, MSA, Pôle Emploi, Préfecture et La Poste, en plus des dispositifs départementaux.

Le Département est également **animateur « France services » pour tout le territoire maralpin**, et accompagne les structures labellisées vers une harmonisation des pratiques et de la qualité de l'offre de services.

Outre cet accompagnement de terrain dans les structures, le Département assure également le **lien avec les usagers** en transformant son **accueil téléphonique : le Centre de Relation Usagers** - auparavant simple standard - devient un maillon essentiel de la relation humaine avec les usagers, grâce à une **ouverture sur de larges plages horaires, y compris le samedi et les jours fériés, et à la formation des agents d'accueil téléphonique, leur permettant d'apporter des réponses de premier niveau qualifiées et rapides aux maralpins.**

# 11

Maisons du Département labellisées « France services » à Nice, Grasse, Vence, Saint-Sauveur-sur-Tinée/Saint-Etienne-de-Tinée, Menton, Plan-du-Var/Levens, Roquebillière, Saint-André-de-la-Roche, Saint-Martin-Vésubie, Saint-Vallier-de-Thiery et 1 Maison du Département itinérante

plus de

# 230 000

démarches

accompagnées avec les usagers dans les Maisons du Département, dont près de 23 000 démarches numériques

# 130 000

appels téléphoniques traités par le Centre de Relation Usagers en 2022, concernant l'ensemble des compétences et des services du Département



Inauguration de la nouvelle SDA littoral ouest Antibes - Janvier 2022

# Le développement des infrastructures

## *Des infrastructures résilientes et décarbonées*

La politique de développement des infrastructures est au cœur des enjeux de transition écologique, des objectifs de neutralité carbone et de réduction des émissions de gaz à effet de serre portés par l'ambition GREEN Deal du Département des Alpes-Maritimes.

Avec un réseau routier départemental de 1717 kilomètres, cette transformation de long terme se prépare dès maintenant.

Soutenir le développement des échanges, nécessaires à l'économie, au tourisme, à la qualité de vie des Maralpins, nécessite un engagement profond en faveur d'une résilience des infrastructures et une mobilité durable décarbonée. L'entretien des routes doit permettre de limiter les réhabilitations lourdes. Diminuer les émissions de gaz à effet de serre doit se traduire dans le cycle de vie des infrastructures par une optimisation de la programmation des travaux, un recours à l'innovation, à la recherche et développement, une réduction des consommations énergétiques, le recyclage des matériaux, une économie de la ressource en eau, la limitation des impacts environnementaux et la transformation de la flotte de véhicules et d'engins à faibles émissions.

Les infrastructures de demain favoriseront la mobilité propre par un programme soutenu de créations de pistes cyclables, de parkings multimodaux pour le covoiturage et les reports modaux vers les transports collectifs.

Construire des routes et des ouvrages plus résilients aux évolutions climatiques constitue l'engagement du Département.



**62,5 M€**

Coût total  
de la politique

**1717 km**

de routes  
départementales

**918**

ouvrages d'art

**94**

tunnels  
dont

**10**

de plus de 300m

**27 000**

tonnes  
d'agrégats d'enrobés  
appliqués sur nos routes  
départementales

# Infrastructures routières, déplacements et mobilité

## Moderniser les infrastructures routières tout en minimisant les émissions de gaz à effet de serre

*La sécurité du réseau routier :  
une priorité de la politique  
départementale*

La modernisation des équipements de sécurité des tunnels et leur mise aux normes périodique ont conduit en 2022 à la rénovation des tunnels de la RD 138 pour l'accès à Saorge et à l'engagement des travaux des tunnels de Castillon pour l'accès à Sospel par la RD 2566a.

La protection des accès valléens dans les Gorges du Cians contre les risques de chutes de blocs rocheux sur la RD 28 ont entraîné des travaux de pose de grillages et parades dynamiques en 2022 pour accroître la sécurité des usagers de cet itinéraire d'accès aux stations de montagne.





## Développer la mobilité douce par le développement d'une offre de pistes cyclables

*pour inciter au report modal c'est à dire aux déplacements à vélo plutôt qu'en voiture est un des axes stratégiques de la politique GREEN Deal du Département.*

Le réseau cyclable départemental est passé de 237 km à 244 km en 2022 pour favoriser la mobilité durable dans les déplacements du quotidien. Les nouvelles sections de pistes cyclables sont les suivantes :

- RD 135, le long du Parc départemental de la Valmasque à Mougins ;
- RD 6007, le long du Parc de Vaugrenier à Villeneuve-Loubet ;
- RD 6007, entre la Siesta et la gare de Villeneuve-Loubet ;
- RD 6007, à Menton ;
- RD 192, à Mandelieu ;
- RD 504, à Valbonne ;
- RD 98, entre les Dolines et la Source à Valbonne ;
- RD 103, à Valbonne ;
- RD 1009, entre Mandelieu et Pégomas sur la liaison de la Siagne ;
- RD 604, à Valbonne ;
- RD 304, à Grasse.



Inauguration de la route départementale 1009 de la Siagne et de sa piste cyclable - juin 2022

## Moderniser le réseau routier départemental structurant pour limiter la congestion du trafic et limiter les émissions de particules fines.

- RD 1009 : achèvement de la liaison de la Siagne par le dernier barreau de la Levade ;
- RD 618 : engagement des travaux de l'échangeur de la Paoute.



Lancement des travaux de création de l'échangeur de la Paoute janvier 2022

## L'entretien des routes prend également en compte les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et la limitation des impacts sur l'environnement.

La rénovation des chaussées en enrobés à froid consomme moins d'énergie et le fait de privilégier le réemploi de matériaux recyclés limite les prélèvements sur l'environnement des ressources et les activités consommatrices d'énergie carbonée. En 2022, citons l'exemple de la rénovation de la RD 302 à Saint Barnabé.

# Ports départementaux

Coût total  
de la politique

**0,5 M€**  
au budget principal

**2 M€**

au budget annexe de  
la régie des ports de  
Villefranche-sur-Mer

## Moderniser les infrastructures des ports de Villefranche-sur- Mer et rénover le patrimoine portuaire départemental

La première phase de travaux portant sur la rénovation complète des réseaux électriques et en alimentation en eau du Quai de la Jetée est à présent terminée. Une deuxième phase a été engagée fin 2022 par un diagnostic photogrammétrique de la partie immergée du Quai de la Jetée, pour préparer en 2023 la réalisation de travaux de réparations sous-marins, après accord de l'autorité environnementale.

Les travaux de rénovation de la capitainerie entamés début 2022 se sont achevés en septembre et s'inscrivent dans la droite ligne de la mise en valeur des édifices des ports de Villefranche-sur-Mer.

Le projet de rénovation de la Caserne Dubois a été engagé par le lancement en 2022 du marché de maîtrise d'œuvre.



Création Point Propre – Port départemental de la Darse



## Le label « port propre » a été renouvelé pour trois années en mars 2022

---

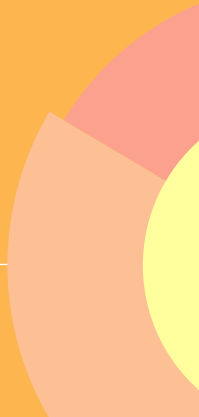
La démarche visant à préserver et améliorer la qualité du milieu marin, engagée par le Département a permis à la régie des ports de Villefranche-sur-Mer d'obtenir la certification « port propre » le 23 avril 2019.

Cette démarche a continué avec notamment l'évacuation des navires stockés sur la zone Rochambeau et la poursuite d'actions visant à assurer la préservation de l'environnement portuaire tant du plan d'eau que des terre-pleins, et s'est concrétisée en mars 2022 par le renouvellement de la certification pour 3 ans.

En matière de préservation de la biodiversité, le port de la Darse de Villefranche-sur-Mer comprend aujourd'hui un total de 69 nurseries artificielles. Le suivi a permis de comptabiliser 1101 individus, 150 individus adultes et 951 au stade juvénile, représentant 28 taxons observés, démontrant ainsi l'intérêt de ce type d'installation pour la biodiversité marine.

L'opération « Rade propre » a été renouvelée comme chaque année en 2022. Le ramassage des ordures ménagères auprès des bateaux au mouillage se traduit par la collecte de plus de 30 tonnes de déchets sur l'été.

# Le rapport financier

A large, stylized number '5' is rendered in a dark orange color, serving as a background element for the page. The number is composed of several overlapping shapes, giving it a layered appearance. The top horizontal bar of the '5' is a solid dark orange rectangle. The vertical stem is a lighter orange shape that overlaps the top bar. The bottom curve of the '5' is a large, rounded shape that overlaps the stem. The overall design is modern and minimalist.

# I. Gestion budgétaire

## Les points marquants du compte administratif 2022

Après une forte reprise économique en 2021, l'invasion de l'Ukraine et la situation sanitaire en Chine ont infléchi la trajectoire de reprise attendue en 2022 et accentué la tendance inflationniste de l'après-covid. Aux Etats-Unis comme en Europe, la hausse des prix atteint des niveaux inconnus depuis 40 ans et pèse sur tous les acteurs économiques, privés et publics.

L'année 2022 a été exceptionnelle concernant les recettes des DMTO atteignant un niveau record de près de 690 M€. Ces recettes et des niveaux d'épargne au plus haut permettent au Département de réaliser près de 298 M€ de dépenses d'investissement tout en réduisant son encours de dette de plus de 16 M€. Ainsi, les travaux de reconstruction des vallées entrepris suite au passage de la tempête Alex le 2 octobre 2020 se poursuivent et dépassent en 2022 les 80 M€.

En 2022 un nouveau mécanisme a été mis en place par le décret n° 2022-1008 du 15 juillet 2022, permettant aux départements d'affecter en réserves des surplus de droits de mutations à titre onéreux afin de renforcer leur capacité à faire face aux fortes fluctuations de leurs produits ou charges et contribuer à préserver leur capacité d'investissement.

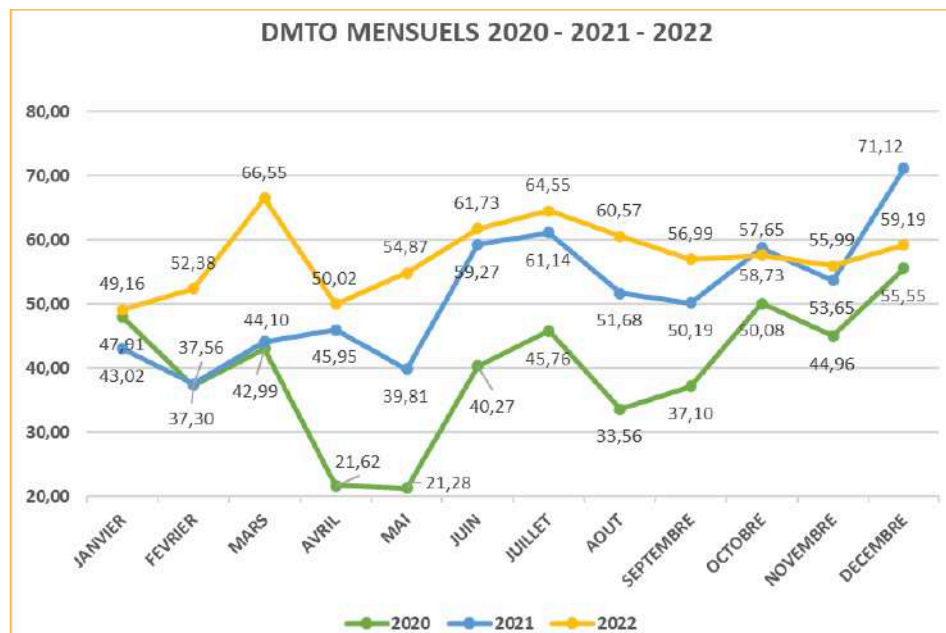
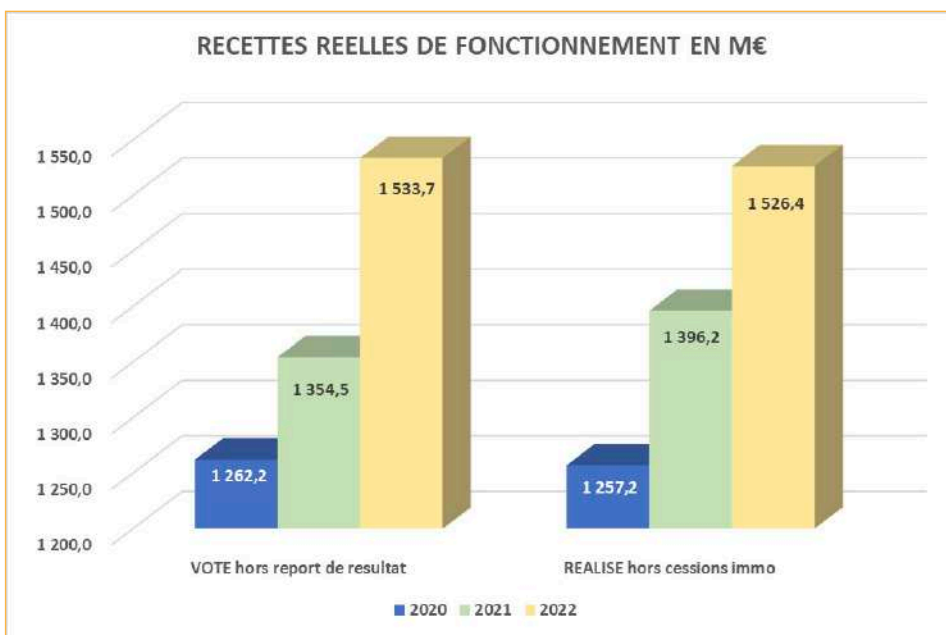
Face à un environnement économique très instable, de par l'inflation au niveau national et un contexte géopolitique fragile, le Département a décidé d'effectuer une mise en réserve de 50 M€.

Les dépenses de fonctionnement augmentent de 5,8% passant de 1 174,5 M€ en 2021 à 1 272,2 M€ en 2022.

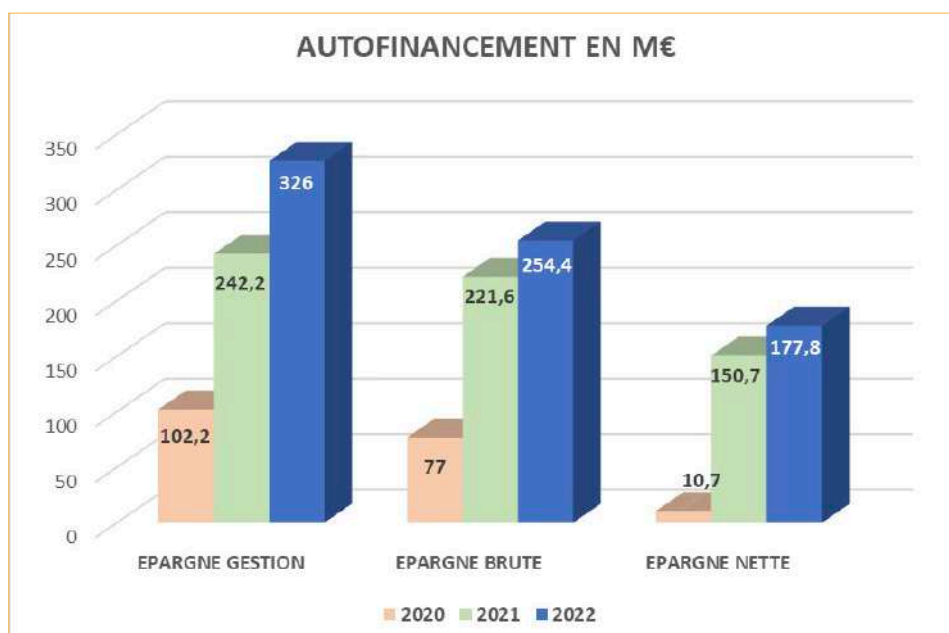
## Des fondamentaux au plus haut

Les recettes réelles de fonctionnement sont en hausse de 9% par rapport à 2021, soit + 129 M€.

Alors que le marché immobilier durant l'année 2021 avait déjà bien rebondi après la période épidémique du COVID 19 avec une hausse des DMTO de +137,8 M€, l'année 2022 a été une année record avec une hausse de 73,8 M€, soit une augmentation depuis la crise sanitaire de 211,3 M€. Les DMTO atteignent 690 M€ en 2022.



La hausse des recettes de fonctionnement face à l'augmentation beaucoup plus faible des dépenses de fonctionnement améliore les niveaux d'épargne. L'épargne brute atteint 254,4 M€ et l'épargne nette 177,8 M€. En 2021 elles se situaient respectivement à 221,6 M€ et 150,7 M€.



## Le résultat cumulé 2022

L'exercice 2022 fait apparaître un excédent cumulé pour la collectivité de 40 369 232,56 €.

<b>Solde de la section d'investissement 2022</b>	<b>-54 504 025,47</b>
Résultat d'investissement reporté 2021	-113 926 157,36 €
Résultats d'investissement reporté des budgets annexes dissous	
• Prestations sociales	61 136,45 €
• Musée des arts asiatiques	- 236 899,69 €
• Musée des merveilles	- 138 989,47 €
<b>Solde cumulé d'investissement</b>	<b>- 168 744 935,54 €</b>
Solde de la section fonctionnement 2022	+ 175 017 663,05 €
Résultat de fonctionnement reporté 2021	+ 33 720 615,89 €
<b>Résultats de fonctionnement reporté des budgets annexes dissous :</b>	
• Musée des arts asiatiques	+ 236 899,69 €
• Port de Villefranche	+ 138 989,47 €
<b>Solde cumulé de fonctionnement</b>	<b>+ 209 114 168,10 €</b>

## II. Structure du compte administratif 2022

### Les mouvements réels et d'ordre

La répartition entre les dépenses réelles et d'ordre se compose de la manière suivante :

- Les dépenses réelles et mixtes s'élèvent à 1 656 006 725,36 €.
- Les dépenses d'ordre à 98 610 285,05 €.

Ces dernières sont constituées en section de fonctionnement par les dotations aux amortissements et en section d'investissement par les subventions reçues, transférées au compte de résultat.

La répartition entre les recettes réelles et d'ordre s'établit de la façon suivante :

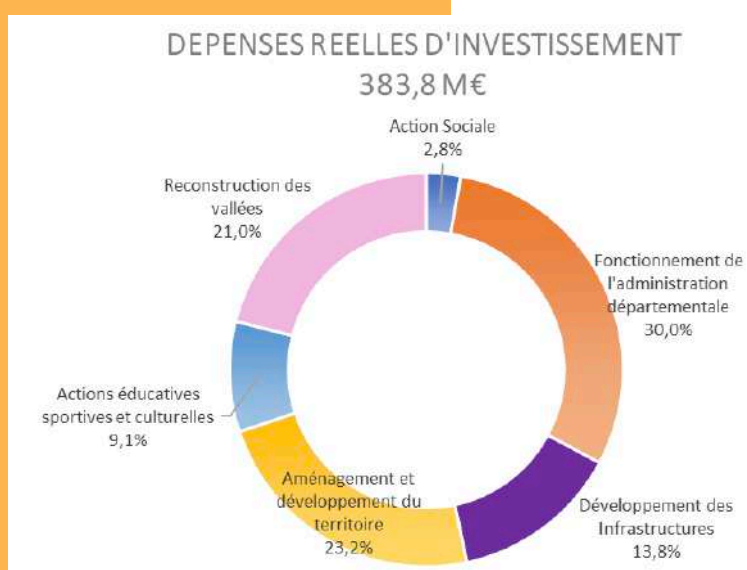
- Les recettes réelles et mixtes s'élèvent à 1 776 520 362,94 €.
- Les recettes d'ordre à 98 610 285,05 €.

### Les dépenses réelles

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 383 822 070,27 M€.

L'année 2022 est marquée par un niveau élevé des dépenses concernant les travaux de reconstruction des vallées avec un montant de 80,7 M€ de dépenses d'investissement, soit -3,3 M€ par rapport à 2021. Elles représentent 21% des dépenses totales d'investissement sur l'année.

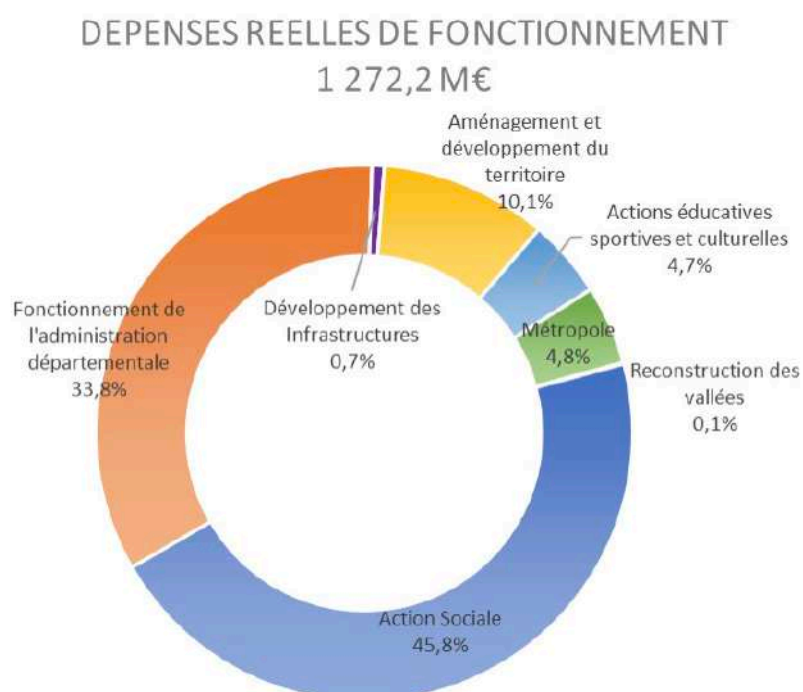
Les dépenses d'investissement, hors dette, atteignent 297,7 M€ en 2022 contre 270,2 M€ en 2021.





## Répartition des dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement affichent 1 272,2 M€ (dont 50 M€ de mise en réserve) contre 1 204,5 M€ (dont 30 M€ de provisions) en 2021.



L'impact de la hausse des prix durant l'année 2022 a eu un effet direct sur les dépenses de fonctionnement du Département. Le surcoût s'est élevé à **8,2 M€**.

Le haut niveau d'encaissement des recettes de droits de mutation en 2021, a engendré une hausse de la contribution du Département au fonds globalisé de péréquation pour l'année prochaine qui est de 112,6 M€. Soit une augmentation de 22,1 M€

## *Répartition des dépenses réelles par mission : 1 656 M€ (Investissement + fonctionnement)*

La répartition des dépenses réelles de l'exercice 2022 selon l'architecture budgétaire du Département est la suivante :

### **Mission action sociale : 593,9 M€ se ventilant dans les politiques suivantes :**

- Politique aide aux personnes âgées : 165 M€
- Politique aide aux personnes handicapées : 145,2 M€
- Politique dispositif RSA : 145,3 M€
- Politique aide à l'enfance et à la Famille : 127,4 M€
- Politique santé : 10 M€
- Politique FSL : 1 M€

### **Mission aménagement et développement du territoire : 217,3 M€**

- Politique environnement « GREEN Deal » : 14,5 M€
- Politique plan numérique « SMART Deal » : 12,9 M€
- Politique emploi, tourisme et attractivité de territoire : 9,2 M€
- Politique logement : 7,3 M€
- Politique sécurité : 91,4 M€
- Politique solidarité territoriale : 80,8 M€
- Politique transports et ports : 1,3 M€

### **Mission développement des infrastructures : 62,5 M€**

### **Mission actions éducatives, sportives et culturelles : 94,8 M€**

- Politique éducation : 59,3 M€
- Politique culture : 20,5 M€
- Politique enseignement supérieur : 0,5 M€
- Politique sport et jeunesse : 14,5 M€

### **Mission fonctionnement de l'administration : 545,1 M€**

Politique ressources humaines : 194,5 M€

Politique gestion financière : 294,4 M€

Politique moyens généraux : 27,8 M€

Politique entretien et travaux dans les bâtiments : 28,4 M€

### **Mission Métropole : 60,8 M€**

### **Mission reconstruction des vallées : 81,5 M€**

- Politique travaux d'infrastructure : 76,1 M€
- Politique aménagement et protection contre les inondations : 1,7 M€
- Politique bâtiments : 0,2 M€
- Politique solidarité territoriale : 2,9 M€
- Politique solidarités humaines : 0,6 M€

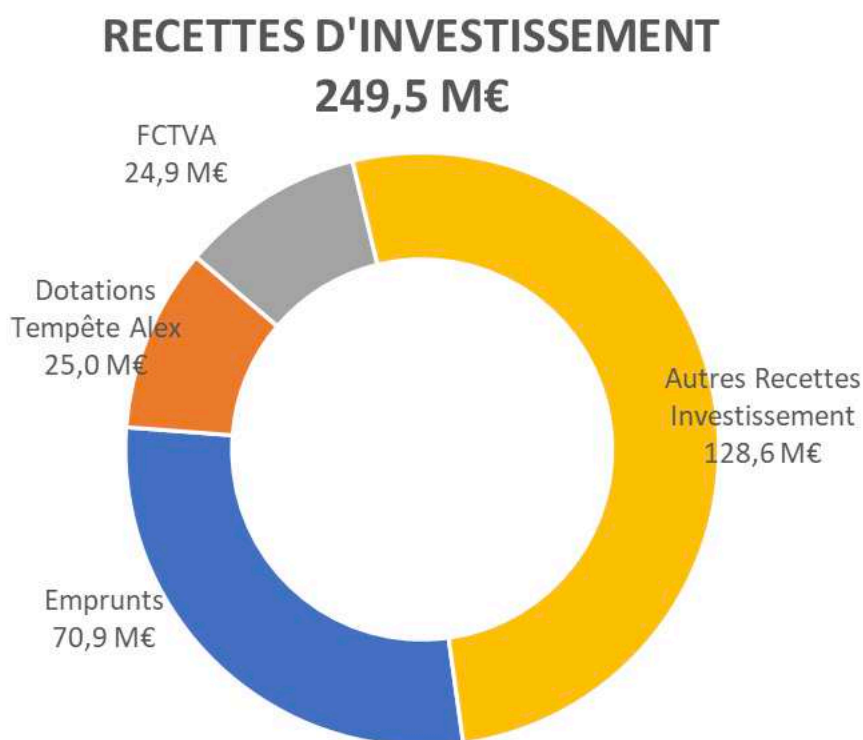
## Les recettes réelles

Hors affectation du résultat 2021, les recettes réelles d'investissement s'élèvent à 135,6 M€ et représentent 7,6 % des recettes réelles totales.

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 527 M€ et représentent 86 % des recettes réelles totales.

### Répartition des recettes réelles d'investissement

Les recettes réelles d'investissement atteignent 249,5 M€ en 2022 :



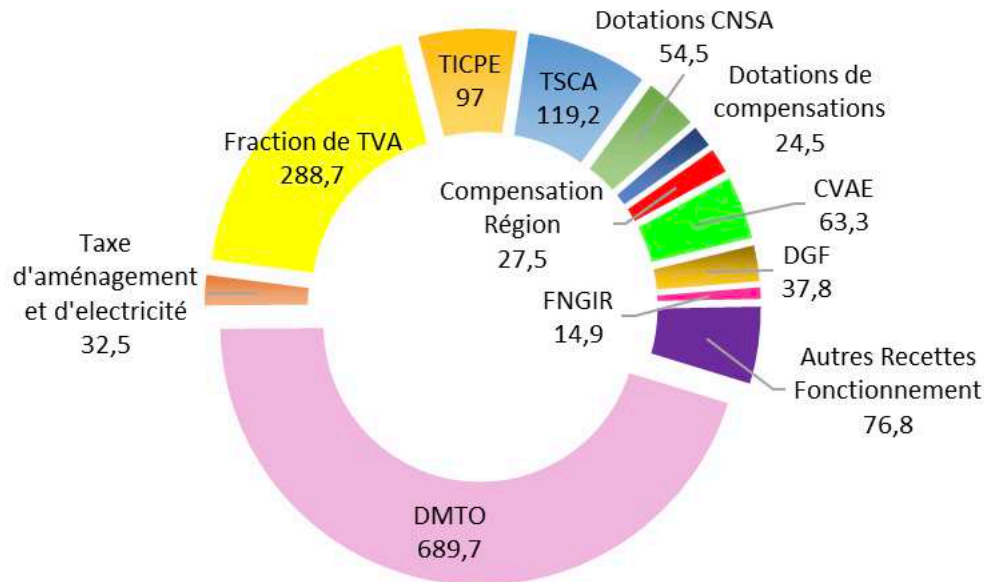
### Répartition des recettes réelles de fonctionnement : 1 527 M€

Les recettes réelles de fonctionnement sont en hausse de 9 %, par rapport à 2021.

La fraction de TVA perçue en 2022, en compensation de la perte de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB), s'élève à 288,7 M€, soit une hausse de 9,6 % par rapport 2021.

La fiscalité directe locale pour 104,1 M€ ne représente plus que 6,8 % sur l'ensemble des recettes, alors qu'elle pesait pour 28 % en 2020 avec la TFPB. La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) a continué à être impactée par la crise économique de 2020 avec une baisse de 6,6 % en 2022.

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT CA 2022 : 1 526,4 M€ (hors cessions immo)



## III. Trésorerie et dette propre

### Gestion de la trésorerie

En 2022, une ligne de trésorerie de 20 M€ a été souscrite auprès de La Banque Postale à un taux de 0 %. Les frais d'utilisation (commissions) pour 2022 s'élèvent à 31.666,17 €.

Cette ligne permet de suppléer aux éventuelles ruptures momentanées de trésorerie.

## Gestion active de la dette propre

### Historique de l'évolution de l'encours de dette

Sur 5 ans (2015-2019) le désendettement de la collectivité s'est élevé à plus de 124 M€.

En 2021, comme en 2020, la collectivité a dû recourir à 115 M€ notamment pour financer les travaux de reconstruction suite aux intempéries causées par la tempête Alex. L'encours de dette a augmenté de 44,08 M€ en 2021.

**En 2022, le Département a pu revenir à un niveau d'emprunt limité à 70 M€, permettant un désendettement de 16,1 M€.**

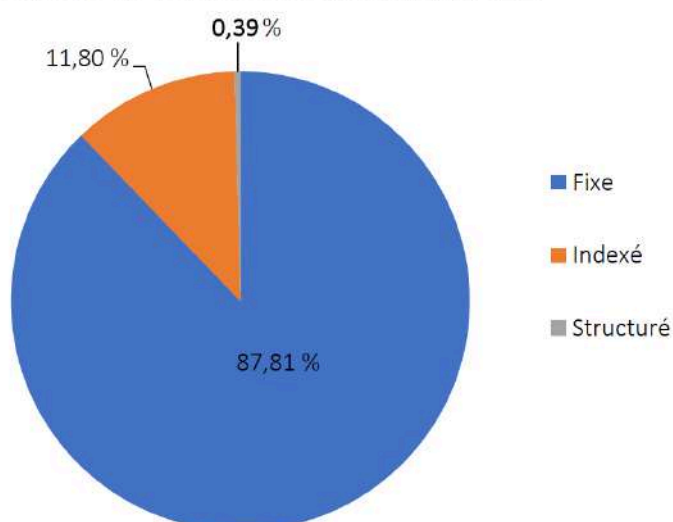
La dette mobilisée en 2022 finance 18,49 % des investissements de l'exercice.

### Un encours majoritairement à taux fixe

Ces dernières années, le niveau des taux était historiquement bas. En effet, depuis 2016 le taux directeur de la Banque Centrale Européenne (BCE) était à 0 %. Ce taux a augmenté progressivement tout au long de l'année 2022 jusqu'à atteindre 2,5 % en décembre.

En 2022, la part de taux fixe dans l'encours se conforte (de 86,57 % en 2021 à 87,81 % en 2022), elle était de 59,99 % en 2009. La part variable qui représentait 12,98 % en 2021 est de 11,80 % en 2022. Les emprunts structurés ne représentent que 0,39 % de l'encours contre 0,45 % en 2021.

STRUCTURE de l'ENCOURS au 31/12/2022



## Le classement des emprunts selon la charte Gissler

Chaque emprunt réalisé par les collectivités locales est classé selon une échelle de risque de 1 à 6 défini au sein de la charte Gissler.

Le classement de l'encours du Département selon cette charte fait apparaître un pourcentage de 98,48 % d'encours de niveau 1A (taux fixes ou révisables classiques), qui constitue le risque le plus faible encouru par une collectivité emprunteuse.

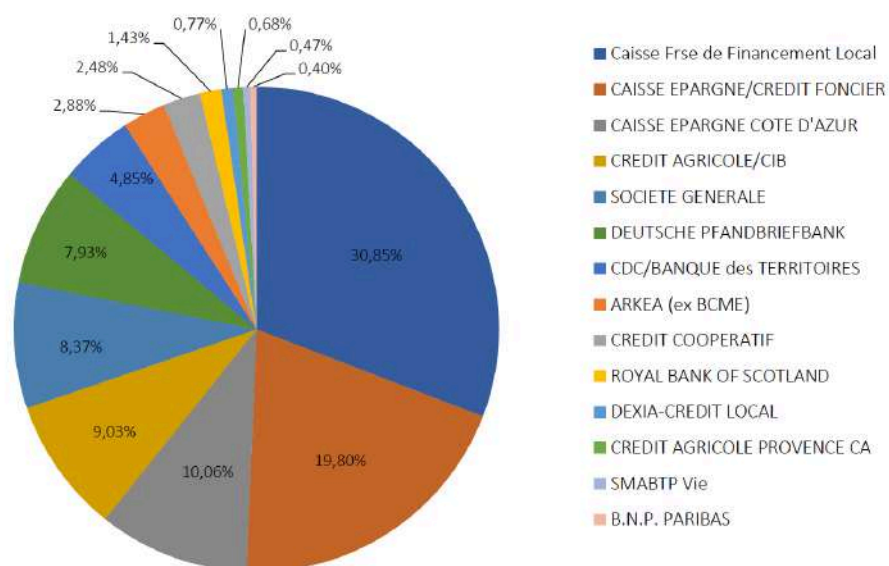
Structures / Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple.	108 contrats					
	98,48 %					
	844 624 610,40 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	1 contrat					
	1,13 %					
	9 695 485,42 €					
(C) Option d'échange (swaption)	1 contrat					
	0,39%					
	3 360 600,00 €					
(D) Multipliateur jusqu'à 3; amultiplicateur jusqu'à 5 capé						
E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structure						
<b>TOTAL</b>	<b>110 contrats</b>					
	<b>100 %</b>					
	<b>857 680 695,82 €</b>					
<b>Encours de la DETTE au 31/12/2022</b>	<b>857 680 695,82 €</b>					

## La répartition entre prêteurs

Deux établissements ont une part prépondérante dans l'encours de la collectivité :

- la Caisse Française de Financement Local (30,85 %) qui a repris l'essentiel de l'encours DEXIA et qui reprend les contrats de La Banque Postale après signature pour la gestion courante de leurs emprunts ;
- le pool Caisse d'Épargne Côte d'Azur/Crédit Foncier dont les financements sont conjoints et qui totalisent 19,80 % de l'encours.

REPARTITION de l'ENCOURS de DETTE par PRETEUR au 31/12/2022



## Le niveau des taux

- Le taux moyen de la dette du Conseil Départemental fin 2022 s'élève à 2,46 %.

## L'évolution des annuités d'emprunts

Les frais financiers (intérêts) payés sur les emprunts s'élevaient à 20,4 M€ en 2022 contre 21,8 M€ en 2021. Cette baisse est due à des niveaux de taux sur la partie révisable extrêmement bas, voire négatifs jusqu'à l'été 2022.

En 2022, la hausse de l'amortissement correspond au début du remboursement du capital des contrats annuels signés en 2021.

Le Département a finalisé en 2022 l'acquisition du patrimoine du Foyer de l'Enfance des Alpes-Maritimes ainsi que le transfert d'un emprunt contracté par l'établissement dont l'encours s'élevait à 971.250 €.

La collectivité a également pu rembourser par anticipation, sans pénalité, un contrat de 9,5 M€.

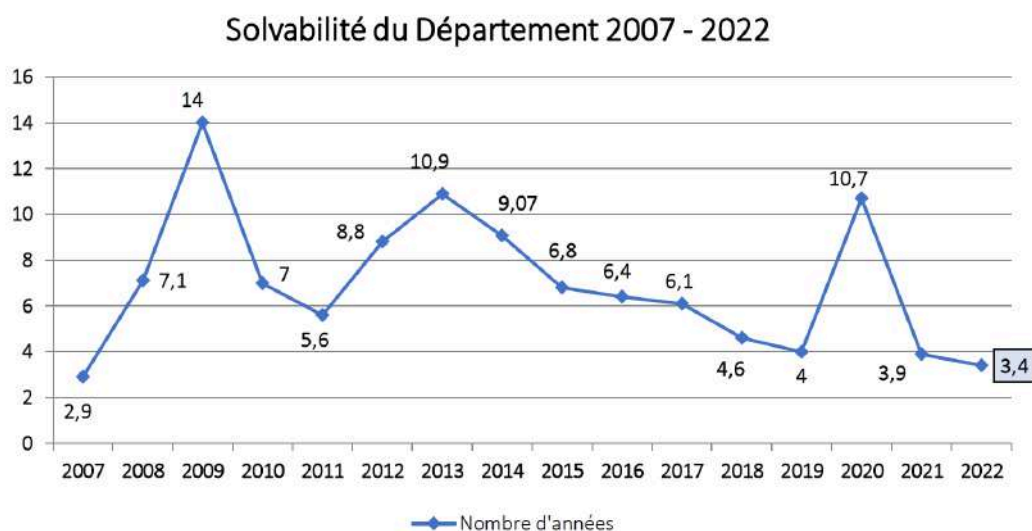
Le coût de la dette pour la collectivité en 2022 représente 6,43 % de l'ensemble des dépenses réelles.

## Les ratios d'endettement

La dette par habitant : au 31 décembre 2022, la dette départementale représente **784 €** par habitant.

Le taux d'endettement (rapport entre la dette totale et les recettes réelles de fonctionnement) s'établit à **56,17 %** en 2022.

La solvabilité du Département (durée mise par la collectivité pour rembourser intégralement sa dette en y consacrant la totalité de l'épargne brute dégagée) s'établit fin 2022 à **3 années et 4 mois**.





## IV. Garanties d'emprunt

Les garanties d'emprunt entrent dans la catégorie des engagements hors bilan. Une collectivité peut accorder sa caution à une personne morale de droit public ou privé pour faciliter la réalisation des opérations d'intérêt public.

### L'encours des garanties d'emprunt accordées

L'encours garanti au 31 décembre 2022 s'élève à **222,5 M€** au profit de 45 organismes bénéficiaires.

La dette garantie a baissé de 2,7 % par rapport à 2021, les emprunts en fin de vie étant plus nombreux que les nouveaux prêts garantis.

En euros	2021	2022	2021/2022 évolution en %
Encours garanti	228 742 417 €	<b>222 464 033 €</b>	-2,7%

### Évolution des emprunts garantis de 2011 à 2022

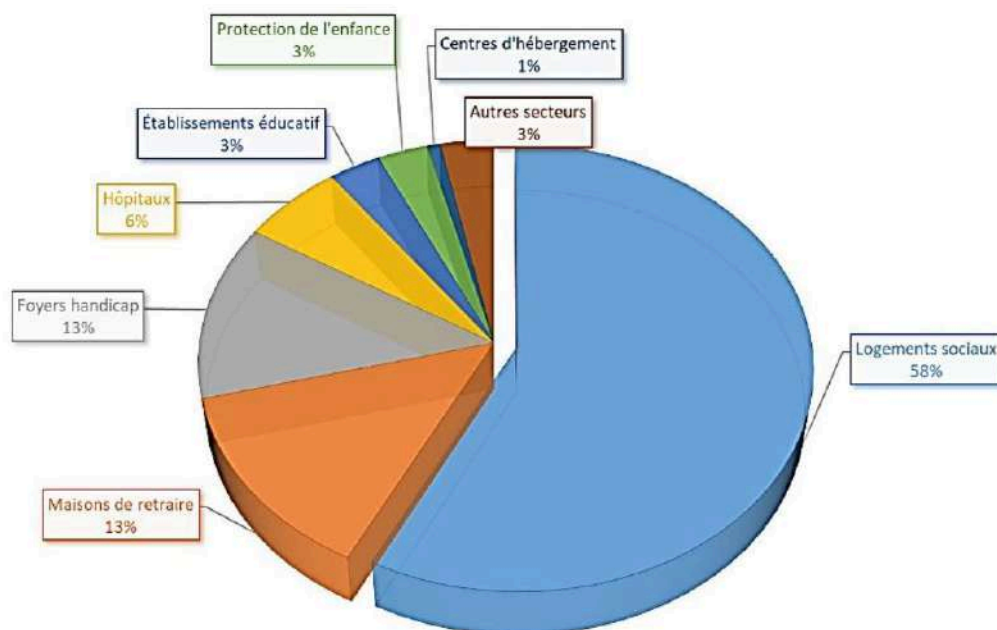
L'annuité garantie au titre de 2022 est de **17,3 M€**.



## Répartition de l'encours garanti par secteur d'activité

Ces garanties concernent principalement les organismes de logements sociaux pour 128,1 M€ (57,6 %), les maisons de retraite pour 29,9 M€ (13,5 %), des structures gérant des équipements sanitaires et sociaux comme les structures d'hébergement pour personnes handicapées pour 28,5 M€ (12,8 %) et des installations et équipements hospitaliers pour 13,6 M€ (6,1 %), ainsi que des projets relevant du secteur éducatif 6,7 M€ (3 %).

RÉPARTITION DE L'ENCOURS GARANTI AU 31/12/2022 PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



## Encours par prêteur

Le principal financeur est la Banque des Territoires, une entité de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). La banque des territoires créé en 2018 est un acteur majeur dans le financement pour la construction de logements sociaux en France (580 000 personnes logées dans 260 000 logements sociaux en 2021).

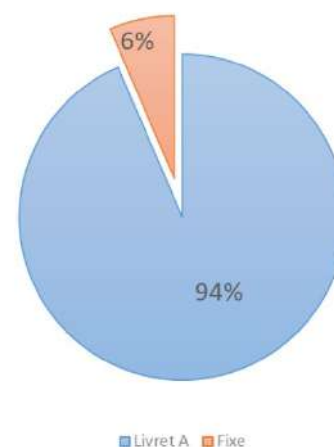
En euros	CA 2021	Part prêteur/ encours	CA 2022	Part prêteur/ encours	2021/2022 évolution en %
CDC Banque des Territoires	159 621 920 €	69,8%	150 548 264 €	67,7%	-5,68%
Crédit Foncier	19 292 457 €	8,4%	18 513 725 €	8,3%	-4,04%
Dexia	15 505 822 €	6,8%	14 780 967 €	6,6%	-4,67%
Crédit coopératif	10 836 309 €	4,7%	11 417 133 €	5,1%	5,36%
Caisse d'épargne	9 292 507 €	4,1%	11 687 008 €	5,3%	25,77%
Crédit agricole	4 748 875 €	2,1%	7 356 713 €	3,3%	54,91%
Société générale	4 686 811 €	2,0%	3 947 965 €	1,8%	-15,76%
CIC	1 527 778 €	0,7%	1 375 000 €	0,6%	-10,00%
Crédit lyonnais	1 433 333 €	0,6%	1 233 333 €	0,6%	-13,95%
Crédit mutuel	1 129 939 €	0,5%	1 003 925 €	0,5%	-11,15%
CCM Santé Alpes	666 666 €	0,3%	600 000 €	0,3%	-10,00%
<b>Encours garanti</b>	<b>228 742 417€</b>	<b>100%</b>	<b>222 464 033 €</b>	<b>100%</b>	<b>-2,74%</b>

## Dettes par type de risque

Le financement du logement social s'appuie d'abord sur les prêts indexés au livret A par la CDC. S'agissant d'un index dont la méthode de calcul est fixée par le gouvernement, le risque de taux apparaît très limité.

6% des emprunts garantis sont des prêts à taux fixe.

DETTE PAR TYPE DE RISQUE



## Total des garanties d'emprunt accordées

En euros	CA 2021	CA 2022	2021/2022 évolution en %
<b>Total des garanties d'emprunt accordées</b>	<b>3 230 865 €</b>	<b>13 561 431 €</b>	<b>+ 320%</b>
Aux organismes de logement social	3 230 865 €	3 990 805 €	+24%
Aux autres organismes	0 €	9 570 626 €	

